



**HAL**  
open science

# Le monument funéraire de Jean de Rély à la cathédrale d'Angers

Hugo Meunier

► **To cite this version:**

Hugo Meunier. Le monument funéraire de Jean de Rély à la cathédrale d'Angers. [Rapport de recherche] CAPRA; Monuments historiques. 2016. halshs-01717757

**HAL Id: halshs-01717757**

**<https://shs.hal.science/halshs-01717757>**

Submitted on 26 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAINE-ET-LOIRE, ANGERS

# Le monument funéraire de Jean de Rély à la cathédrale d'Angers

Par  
Hugo Meunier

Avec les collaborations de

Fabrice Masson

Christine Leduc-Gueye

Géraldine Fray

Christine Grenouilleau

SAS Fonteneau Rénovation



**CAPRA**

CERAM Pierre Térouanne

Rue Charles Gounod

72700 Allonnes

T. 02 43 80 68 31 / F. 02 43 43 94 65

asso.capra@association-capra.com



Novembre 2016



MAINE-ET-LOIRE, ANGERS

# Le monument funéraire de Jean de Rély à la cathédrale d'Angers

Par  
Hugo Meunier

Avec les collaborations de  
Fabrice Masson  
Christine Leduc-Gueye  
Géraldine Fray  
Christine Grenouilleau  
SAS Fonteneau Rénovation

**CAPRA**  
CERAM Pierre Térrouanne  
Rue Charles Gounod  
72700 Allonnes  
T. 02 43 80 68 31 / F. 02 43 43 94 65  
asso.capra@association-capra.com



Novembre 2016



# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Données administratives scientifiques et techniques</b>	<b>5</b>
1.	Fiche signalétique de l'opération	6
2.	Géographie administrative	7
3.	Situation topographique	8
<b>II.</b>	<b>Résultats</b>	<b>9</b>
1.	Objectifs de l'étude	10
2.	Éléments architecturaux conservés	10
3.	Méthodologie et calendrier d'intervention	12
4.	Bilan documentaire	17
4.1.	Sources	17
4.1.1.	Sources iconographiques	17
4.1.2.	Documentation érudite	25
4.1.3.	Archives manuscrites	25
4.2.	Historique synthétique	26
4.3.	Biographie de l'évêque Jean de Rély	26
5.	Analyse architecturale et première approche archéologique	33
5.1.	Localisation, dimensions	33
5.2.	Le double gâble en accolade	35
5.3.	Les pinacles	37
5.4.	L'enfeu	38
5.4.1.	Le soubassement du tombeau et les pleurants	38
5.4.2.	La plate-forme et l'épithaphe	45
5.4.3.	Le gisant	49
5.4.4.	Le cercueil et le corps de Jean de Rély	50
5.4.5.	Le diptyque installé contre le mur de fond de l'enfeu	50
5.5.	L'épiderme du monument : peintures, badigeons et graffiti	54
5.6.	Authenticité, éléments de comparaison et datation stylistique du décor architectural	58
6.	Perspectives	60
	Table des figures	61

# I. Données administratives scientifiques et techniques

---

# 1. Fiche signalétique de l'opération

---

## Partenaires

Service instructeur : Monuments historiques (DRAC Pays de la Loire)

Propriétaire du terrain : État

---

## Localisation

Région : Pays de la Loire

Département : Maine-et-Loire

Commune : Angers

Code INSEE : 49007

Lieu-dit : Cathédrale

Cadastre : section DH parcelle 84

Coordonnées : X=1432127.78 m; Y=6258397.18 m

---

## Intervenants

Responsable de l'étude : Hugo Meunier (CAPRA)

Techniciens : Arthur Laenger, Vincent Bernollin (CAPRA)

Réalisation de l'échafaudage : SAS Fonteneau Rénovation sous la supervision de Christine Grenouilleau

Conseils scientifiques : Fabrice Masson (CAOA Sarthe), Christine Leduc-Gueye (Université d'Angers)

Stratigraphie des peintures et enduits : Géraldine Fray

Conservatrice des Monuments historiques : Clémentine Mathurin

Conservatrice d'antiquités et objets d'art : Anna Leicher

Architecte des bâtiments de France : Dominique Latron

---

## Date d'intervention

Années 2015-2016

---

## Références bibliographiques du rapport

Année : 2016 ;

Auteurs : Hugo Meunier (dir.)

Titre : Le monument funéraire de Jean de Rély à la cathédrale d'Angers

Nombre de volumes : 1 ;

Nombre de pages : 63 ;

Nombre de figures : 77 ;

## 2. Géographie administrative



Fig. 1 - Géographie administrative

### 3. Situation topographique

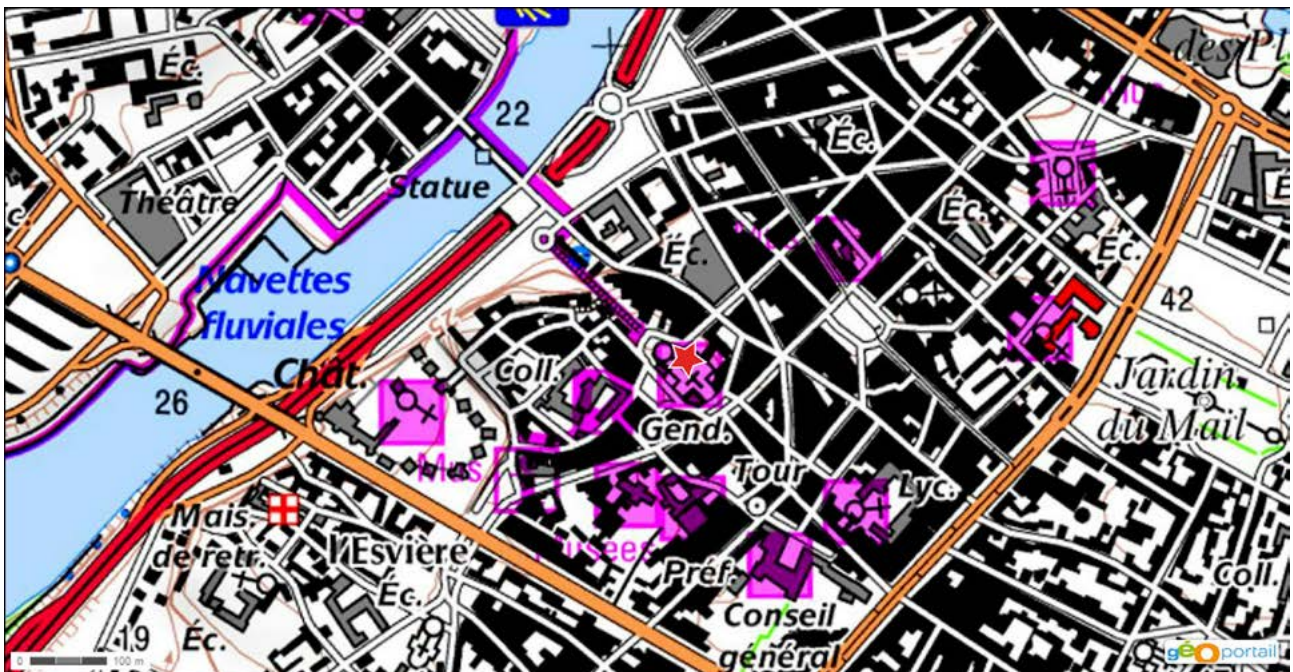


Fig. 3 - Localisation de la cathédrale d'Angers : carte au 1:25000

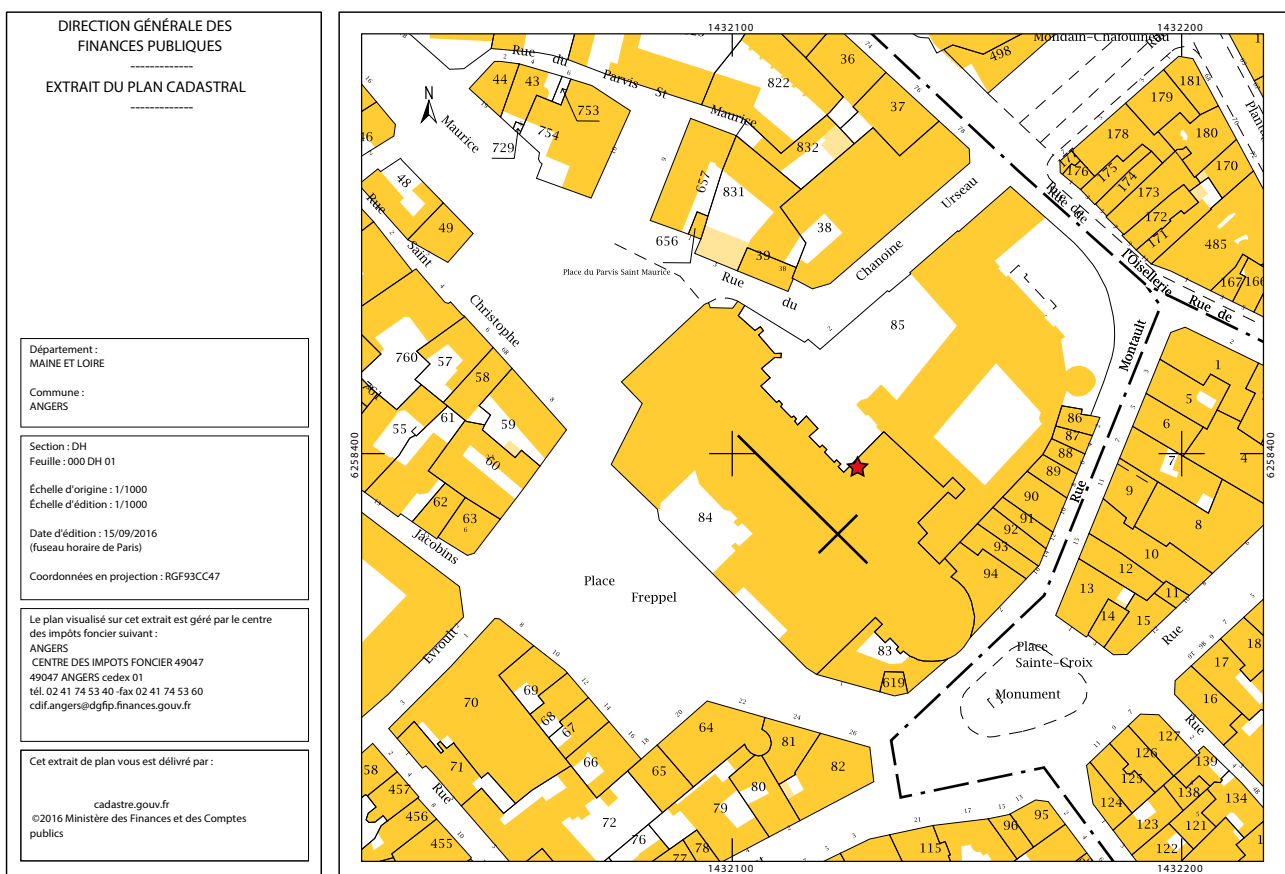


Fig. 2 - Plan cadastral et localisation du tombeau

## II. Résultats

## 1. Objectifs de l'étude

La présente étude, financée par les Monuments historiques, s'inscrit dans une démarche de restauration et de mise en valeur du tombeau de Jean de Rély. Elle vient en préalable à tout travail impactant l'édifice et vise à :

- établir un bilan documentaire
- exécuter un relevé tridimensionnel du monument
- dresser une analyse architecturale et archéologique
- authentifier la structure et les ornements du tombeau et repérer d'éventuelles restaurations et/ou reconstructions anciennes
- proposer des hypothèses de restitution de l'état initial

## 2. Éléments architecturaux conservés

Du monument funéraire, seul le tombeau proprement dit (« sarcophage ») n'est plus en place et en grande partie détruit (Fig. 6). L'enfeu et le décor architectural inscrits dans la grande arcade du transept sont conservés, hormis quelques ornements bûchés et dégradés comme les redents polylobés de l'arc de couverture de l'enfeu, les arcatures aveugles en partie haute, la statue de saint Martin au sommet du premier gâble. Il faut également noter la disparition du tableau qui était accroché au fond de l'enfeu.

Du « sarcophage » n'est conservé qu'un fragment de la dalle en marbre noir qui couvrait la cuve (Fig. 4, dépôt départemental des objets), ainsi que la face avant du soubassement ornée d'un bas-relief représentant des pleurants (Fig. 5, cathédrale d'Angers).

Ces éléments mis bout à bout, et comparé aux autres édifices de ce type, le monument funéraire de Jean de Rély est donc dans un état de conservation assez remarquable,

certainement bien supérieur à ce qui avait pu être envisagé dans les réflexions récentes sur sa restauration et sa mise en valeur.



Fig. 4 - Fragment de la dalle de marbre noir portant l'épithaphe (H. Meunier)



Fig. 5 - La dalle de soubassement sculptée, en 2016 (H. Meunier)





Fig. 6 - Le monument funéraire de Jean de Rély en mars 2016 (H. Meunier)



### 3. Méthodologie et calendrier d'intervention

La première séquence de travaux a consisté à mettre au point un relevé fiable et précis du monument funéraire, préalable indispensable à son étude.

Un relevé manuel de l'édifice a été commandé par l'architecte des bâtiments de France et réalisé par Mr Hervé dès 2014 (Fig. 13). Il ne concerne toutefois que sa partie basse : l'enfeu et le premier gâble.

Un relevé complémentaire a donc été exécuté par photogrammétrie en mai 2015.

Rappelons que cette technique permet de déterminer la forme et les dimensions d'un objet d'étude à l'aide de photographies. En somme, il s'agit d'exécuter des mesures spatiales à partir d'images. Le principe est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ; on doit d'ailleurs le terme à l'architecte allemand Albrecht Meydenbauer, en 1893, qui s'est servi des mots grecs *photos* (lumière), *gramma* (quelque chose d'écrit, de dessiné) et *metron* (la mesure). Les progrès des algorithmes combinés à la croissance du potentiel de calcul des micro-ordinateurs permettent désormais d'obtenir aisément et rapidement des modélisations tridimensionnelles complexes à partir des photographies.

L'étape d'acquisition sur le terrain consiste à capturer une série de photographies de l'objet d'étude, sous différents angles et avec un taux de recouvrement important entre les clichés. Dans le cas présent, les photographies ont été prises à l'aide d'un reflex Canon 6D (20,2 millions de pixels), muni d'un objectif à focale fixe Sigma 35mm f/1.4, complété par un objectif Canon 70-200mm f/4.

Le logiciel PhotoScan, de la société Agisoft, a été choisi pour traiter les images. Il utilise la méthode de la corrélation dense, calcule l'alignement des photographies, la création du nuage de points (Fig. 7) et du maillage (Fig. 8), ainsi que la texturation (Fig. 9).



Fig. 7 - Nuage de points

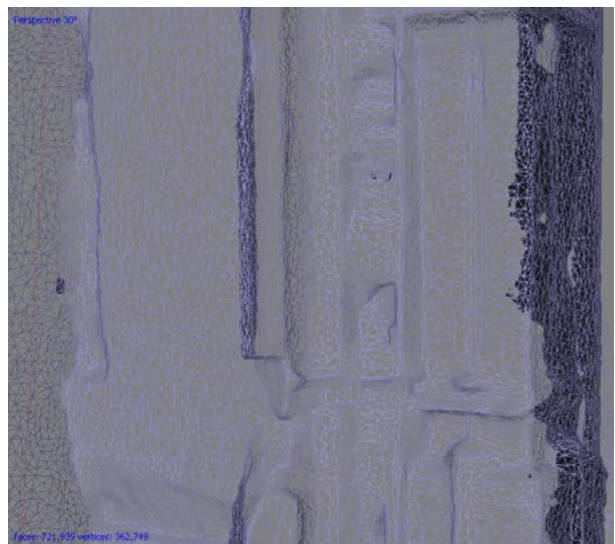


Fig. 8 - Maillage



Fig. 9 - Maillage texturé

Enfin, le géoréférencement du modèle 3D est assuré par des points de contrôle levés sur le terrain à l'aide d'une station totale Leica TS06.

Par la suite, il est possible d'extraire du modèle 3D des orthophotographies pour réaliser les plans, les profils et les coupes nécessaires au discours scientifique.

La dalle sculptée (face avant du soubassement du tombeau) a été relevée par photogrammétrie en septembre 2015. Installée dans une caisse en bois, sa sortie a nécessité la mise en place d'un échafaudage et l'intervention de l'entreprise SAS Fonteneau Rénovation, sous la supervision de Christine Grenouilleau (Fig. 10, Fig. 11)<sup>1</sup>.



Fig. 10 - Échafaudage pour soulever la dalle de soubassement (H. Meunier)



Fig. 11 - Manipulations de la dalle de soubassement du tombeau pour exécuter le relevé photogrammétrique (H. Meunier)

Le bilan documentaire a été dressé en janvier et mars 2016.

La dalle en marbre noir du dessus du

<sup>1</sup> Grenouilleau C., *Cathédrale d'Angers, Dalle du tombeau de Jean de Rély*, rapport d'intervention, 2013.

« sarcophage » a été étudiée et relevée par photogrammétrie en mars 2016. Le lien vers le modèle 3D est le suivant : <https://skfb.ly/M7R6>.

Deux sondages exploratoires ont été réalisés au marteau et burin, en mars 2016, sur le mur de fond de l'enfeu dans le mortier masquant un ressaut (Fig. 12). Ces sondages furent également relevés en trois dimensions par photogrammétrie. Ils avaient pour objectif de renseigner le mode de construction et d'assemblage du « sarcophage ».

La dernière phase de l'étude, terminée en juillet 2016, a consisté à rechercher des traces de peintures et d'enduits sur le monument et fut confiée à Géraldine Fray<sup>2</sup>.



Fig. 12 - Sondage dans le mortier gris (H. Meunier)

<sup>2</sup> Fray G., *Sondage en recherche de polychromie, enfeu de Jean de Rély, mur ouest, transept nord, cathédrale Saint-Maurice d'Angers*, rapport d'intervention, 2016.



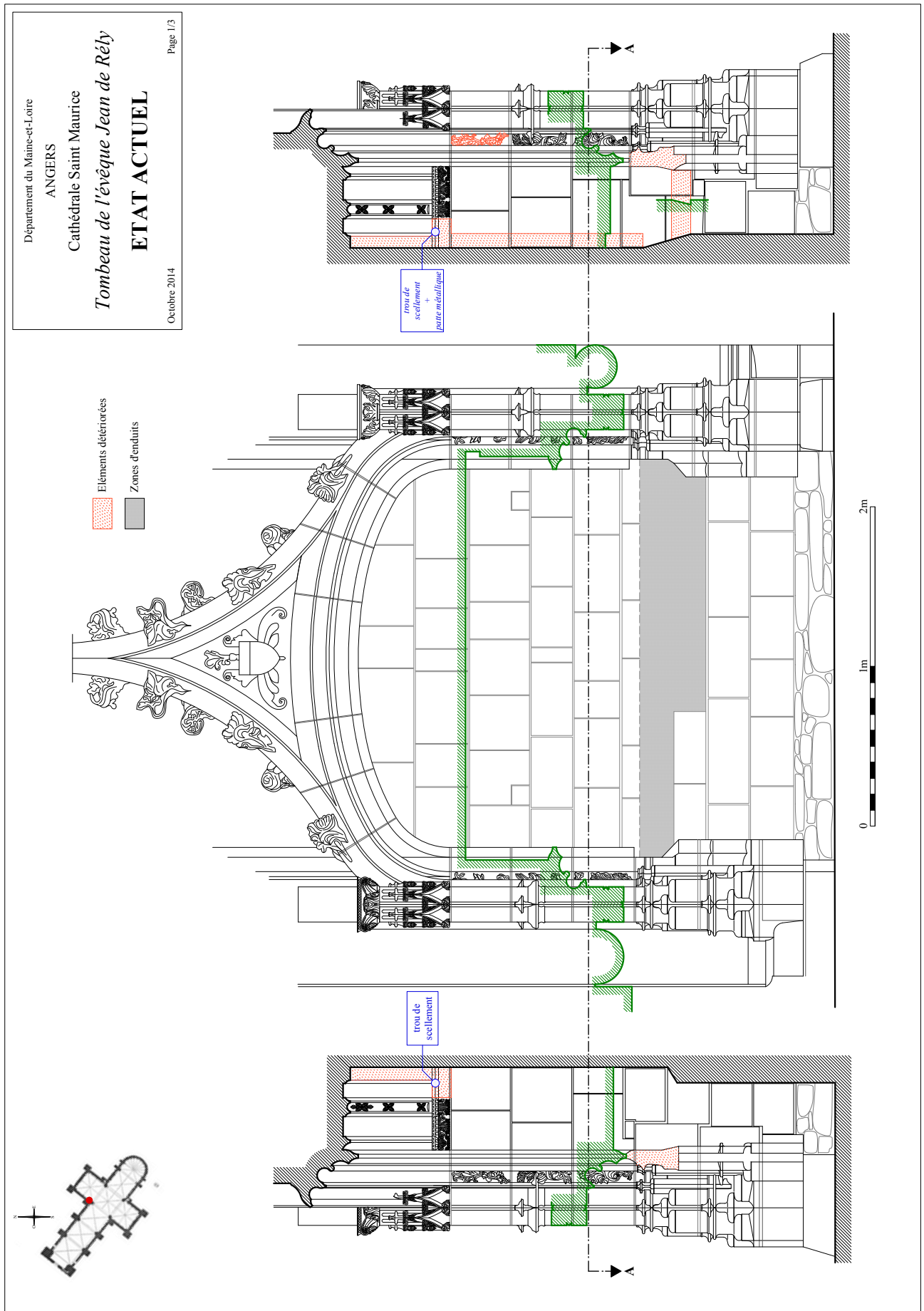
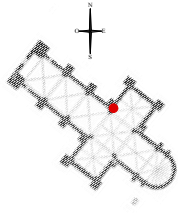




Fig. 13 - Relevé manuel du tombeau de Jean de Rély (Hervé, 2014)

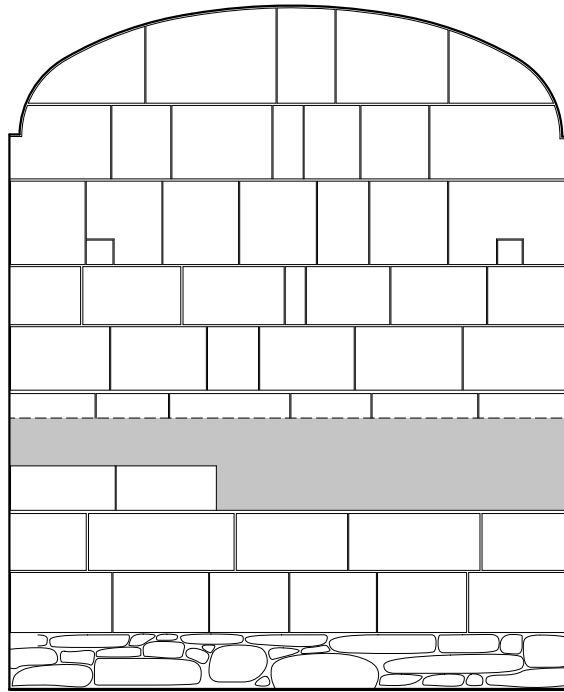


-  Eléments détériorés
-  Zones d'enduits

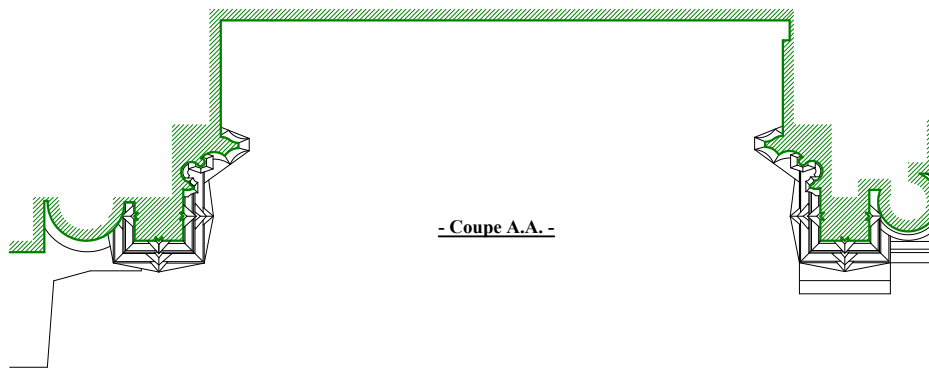
Département du Maine-et-Loire  
ANGERS  
Cathédrale Saint Maurice  
*Tombeau de l'évêque Jean de Rély*  
**ETAT ACTUEL**

Octobre 2014

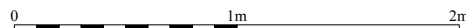
Page 2/3



- Fond de l'alcove -



- Coupe A.A. -



Département du Maine-et-Loire  
ANGERS

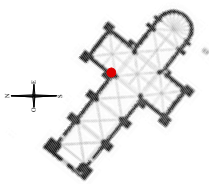
Cathédrale Saint Maurice

Tombeau de l'évêque Jean de Rély

ETAT ACTUEL

Octobre 2014

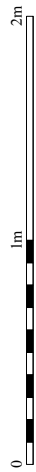
Page 3/3



- \* Dalle de pierre calcaire
- \* Dalle de pierre de schiste



- Vue en plan -



## 4. Bilan documentaire

### 4.1. Sources

#### 4.1.1. Sources iconographiques

Quand il s'agit d'étudier un monument funéraire ou plus largement une œuvre architecturale, les premières sources recherchées sont les documents iconographiques. Bien qu'il soit parfois difficile d'évaluer la rigueur et la fidélité de la représentation, ils sont souvent indispensables pour restituer les parties manquantes de ce type d'édifice presque systématiquement mutilé pendant les guerres de religion ou à la Révolution française.

La documentation iconographique sur le tombeau de Jean de Rély est relativement abondante et constitue le fondement de la plupart des hypothèses de restitution que nous allons formuler.

Un premier dessin, de Jacques Bruneau, sieur de Tartifume, daté de 1623, se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque municipale d'Angers, publié par le chanoine Civrays en 1934 (Fig. 14)<sup>3</sup>. Naturellement, le dessin n'est pas fidèle en matière d'échelle et de morphologie, mais tous les éléments structurants du tombeau sont présents. Il est accompagné d'une description succincte du tableau disposé au fond de l'enfeu et d'une transcription de l'épithaphe gravée sur le biseau de la dalle de marbre noir.

Le tombeau est également représenté sur deux dessins de la collection Gaignières édités en 1695 et probablement exécutés par Louis Boudan. Ce dernier s'est vraisemblablement rendu sur place pour observer l'édifice et y faire des relevés. En effet, les déplacements de Louis Boudan

étaient prévus par son contrat<sup>4</sup>. De plus, lorsqu'il copie ou s'inspire d'un dessin existant, la référence de l'original est systématiquement indiquée<sup>5</sup>.

Le premier dessin, une aquarelle intitulée « tombeau de pierre contre le mur de la croisée à gauche », représente l'intégralité du monument funéraire tel qu'il est conservé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire sans le gisant en bronze, disparu en 1562, mais avec le tableau et le « sarcophage » (Fig. 15)<sup>6</sup>.

Le dessin, bien que mal proportionné, car trop ramassé, est bien plus détaillé que celui de Tartifume. Malgré quelques erreurs, on notera le soin apporté à la représentation du décor sculpté, parfois négligé dans la collection Gaignières.

Toutefois, l'accent est tout particulièrement porté sur les blasons, l'épithaphe et la représentation du prélat sur la peinture. L'héraldique et la généalogie sont en effet au cœur des préoccupations du collectionneur et antiquaire, dans une visée souvent qualifiée de prosopographique<sup>7</sup>.

C'est certainement la raison pour laquelle, Gaignières fit exécuter un deuxième dessin, à l'encre de chine : une vue rapprochée et recentrée sur la dalle de marbre, de manière à présenter l'épithaphe gravée et à la rendre lisible (Fig. 16)<sup>8</sup>.

Il existe également un troisième dessin du tombeau, détenu par la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit d'un calque, probablement réalisé en 1866 lorsque la partie de la collection conservée à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford fut calquée sous la direction de Jules Frappaz. En bas du dessin, on lit d'ailleurs : « Oxford

4 Ritz-Guilbert A., « La collection Gaignières : méthodes et finalités », *Bulletin Monumental*, 2008, 166-4, p. 318.

5 *Ibid.*

6 Gaignières, 6669. Bib. nat. Fr. ms. lat. 17030, fol. 183. Ce document n'était pas consultable en ligne sur Gallica et a été numérisé spécifiquement pour cette étude.

7 Ritz-Guilbert A., *art. cit.*, p. 335.

8 Gaignières, 3805. - Bouchot H., *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des Estampes et des Manuscrits*, Paris, 1891, 2 vol., n. 3805. Bib. nat. Fr., PE-2-FOL. p. 13. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69050094>. Dimensions : 33,3 x 27,7 cm.

3 Bibl. mun. Angers, ms. 995. Bruneau de Tartifume J., *Angers contenant ce qui est remarquable en tout ce qui estoit anciennement dict la Ville d'Angers*, Angers, 1934, p. 26-28.

collection Gaignières » et « collationné conforme à l'original » (Fig. 17)<sup>9</sup>.

Cette copie est de moins bonne qualité que le dessin du ms. lat. 17030, les traits sont plus mous, les détails simplifiés. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le traitement des blasons présents sur la dalle de marbre noir ou les visages des personnages représentés sur la peinture.

Ce calque dut servir à réaliser une autre copie, certainement commandée par de Farcy vers 1877 et conservée au Musée des beaux-arts d'Angers (Fig. 18)<sup>10</sup>. Il n'y a que de très légères différences avec le calque, par exemple, le mot mort dans la légende est en majuscule dans le dessin du musée d'Angers contrairement au calque où il s'agit d'une minuscule.

Un dernier dessin, réalisé à la mine de plomb, est conservé au musée des beaux-arts d'Angers et était destiné à être publié en 1843 dans le livre *Angers pittoresque* de Tardif-Desvaux<sup>11</sup>. Le tombeau apparaît peu ou prou dans le même état qu'en 2016 (Fig. 19). Il n'y a donc pas eu de restauration importante, ou autre que superficielle, entre 1843 et aujourd'hui.

La question essentielle est celle de la fidélité de ces documents par rapport à la réalité matérielle du tombeau, interrogation primordiale dans le cadre d'une éventuelle restauration. Il convient de ne pas prendre en compte les copies du dessin de la collection Gaignières qui ne sont pas totalement conformes à l'original. Lorsque l'on compare ce dernier et le monument dans son état actuel, outre les problèmes de proportion déjà évoqués, on note une simplification et une standardisation des pinacles présents sur les piliers encadrant l'enfeu. Il faut également signaler des approximations

dans la posture des trois premiers pleurants du soubassement sculpté, en partant de la gauche : la position des bras et des mains n'est pas correcte alors que la représentation est fidèle pour les autres personnages. Il est difficile d'évaluer la fiabilité du tableau, car il n'existe aucune autre représentation. Pour le reste, le dessin est plutôt satisfaisant. En prenant garde d'un excès d'assurance, nous pensons donc qu'il est possible de s'appuyer sur ce dessin pour élaborer des hypothèses de restitution.

9 Gaignières, 2741. Bibl. nat. Fr., PE-1 g, fol. 212. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10529469s>

10 Musée des beaux-arts d'Angers, MA 6 R 985.7 ; 14557 (Autre numéro). [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/joconde/0528/m074801\\_0011239\\_p.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/joconde/0528/m074801_0011239_p.jpg)

11 Musée des beaux-arts d'Angers. MBA 76.33.45. [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/joconde/0590/m074801\\_0012585\\_p.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/joconde/0590/m074801_0012585_p.jpg)

Lachèse E., Tardif-Desvaux T., *Angers pittoresque*, Angers, 1843.



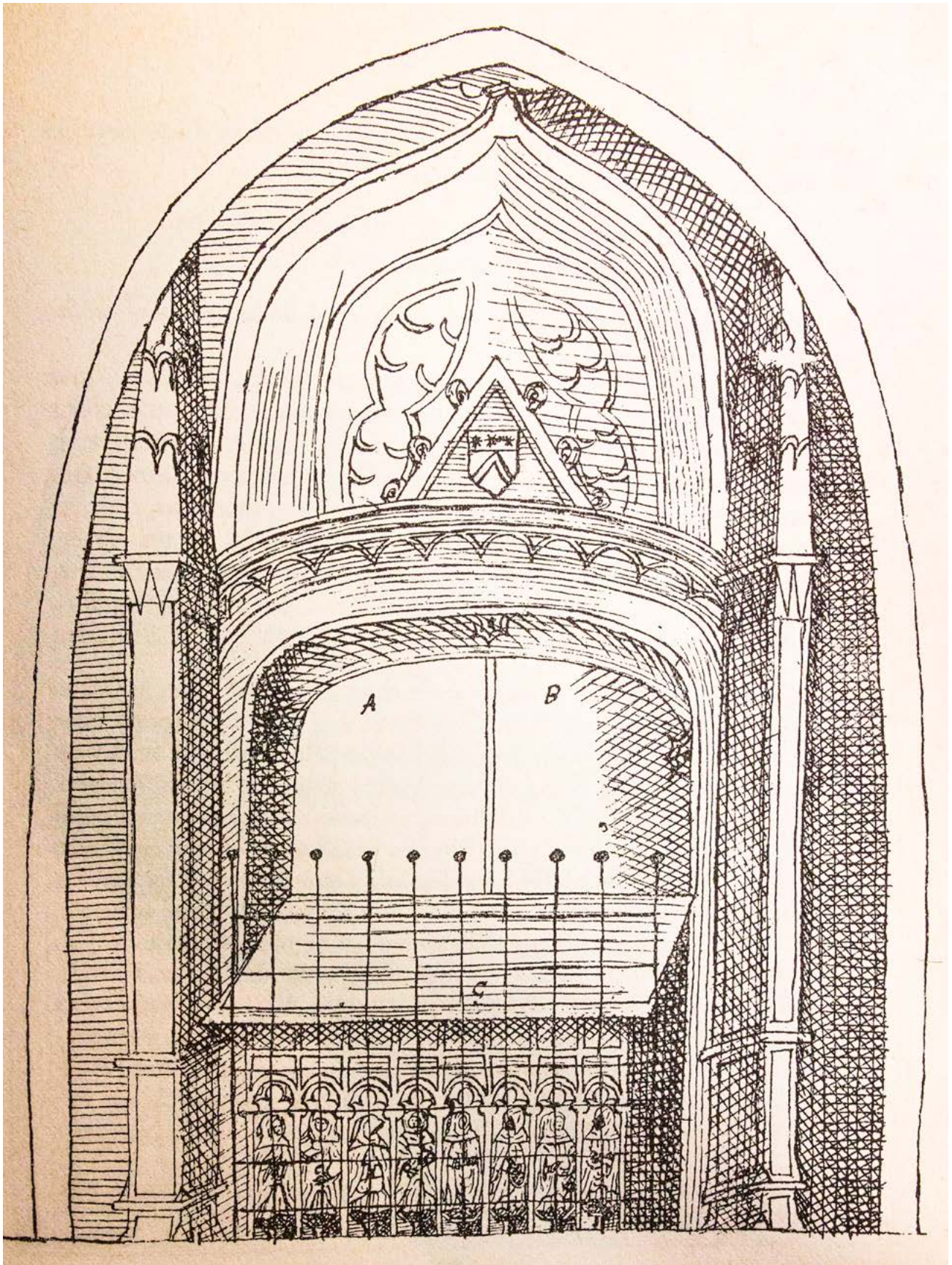


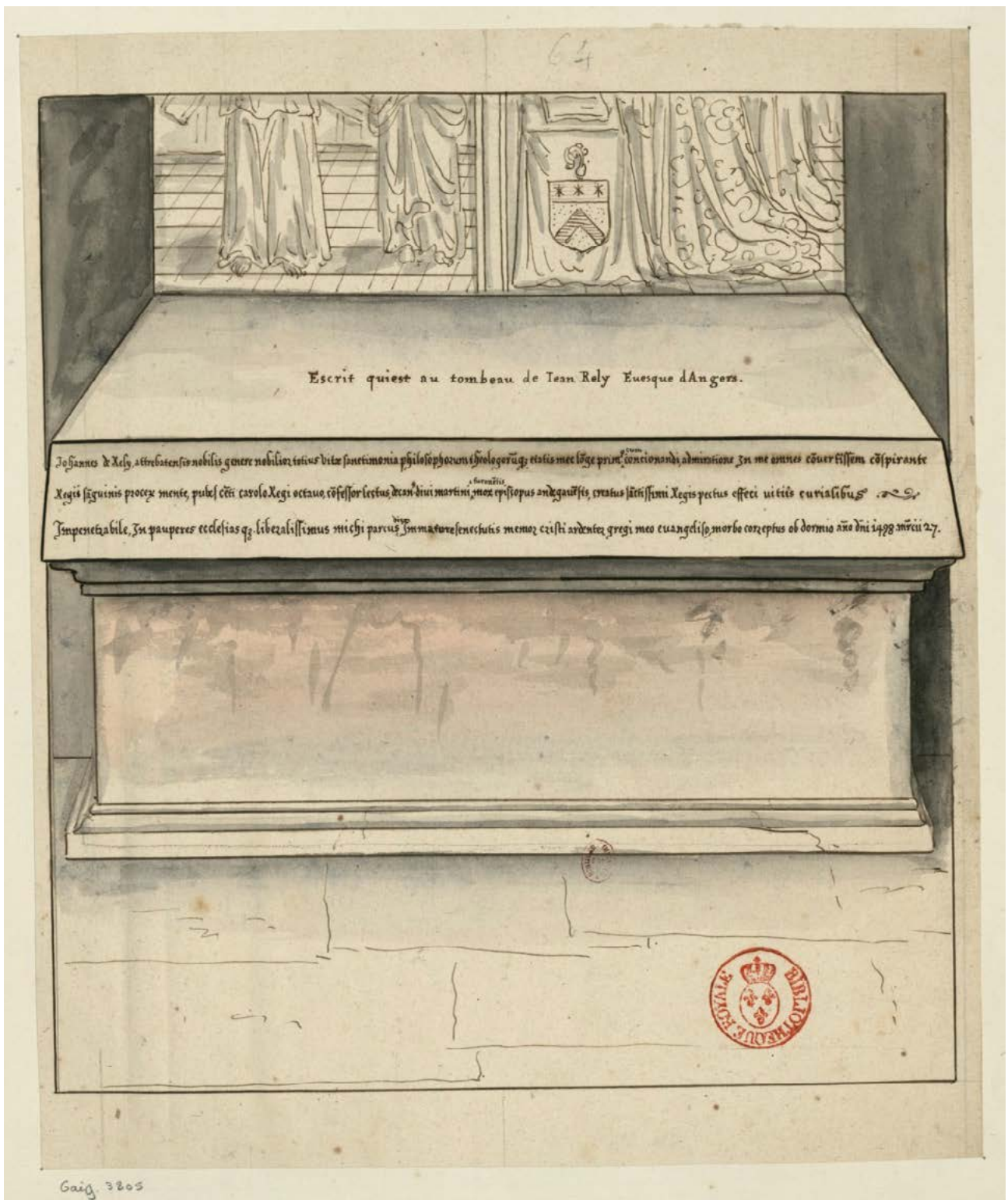
Fig. 14 - Dessin du tombeau de Jean de Rély par le sieur de Tartifume en 1623. Bibl. mun Angers, ms. 995





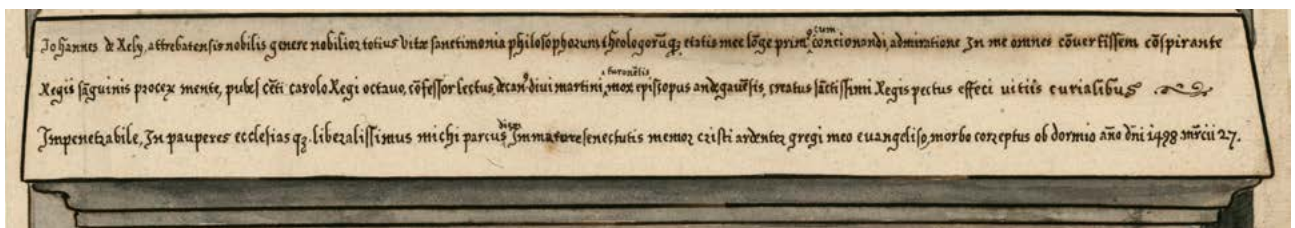
Fig. 15 - Le tombeau de Jean de Rély. Louis Boudan 1695 (?), Collection Gaignières. Bibl. nat fr. ms. lat. 17030





Gaign. 3805

Fig. 16 - L'épithaphe du tombeau de Jean de Rély. Louis Boudan 1695 (?), Collection Gaignières. Bibl. nat fr. ms. lat. 17030





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 17 - Calque d'un dessin de la collection Gaignières de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Bibl. nat. Fr., PE-1 g, fol. 212





Fig. 18 - Copie du calque de la collection Gaignières au musée des beaux-arts d'Angers. MA 6 R 985.7



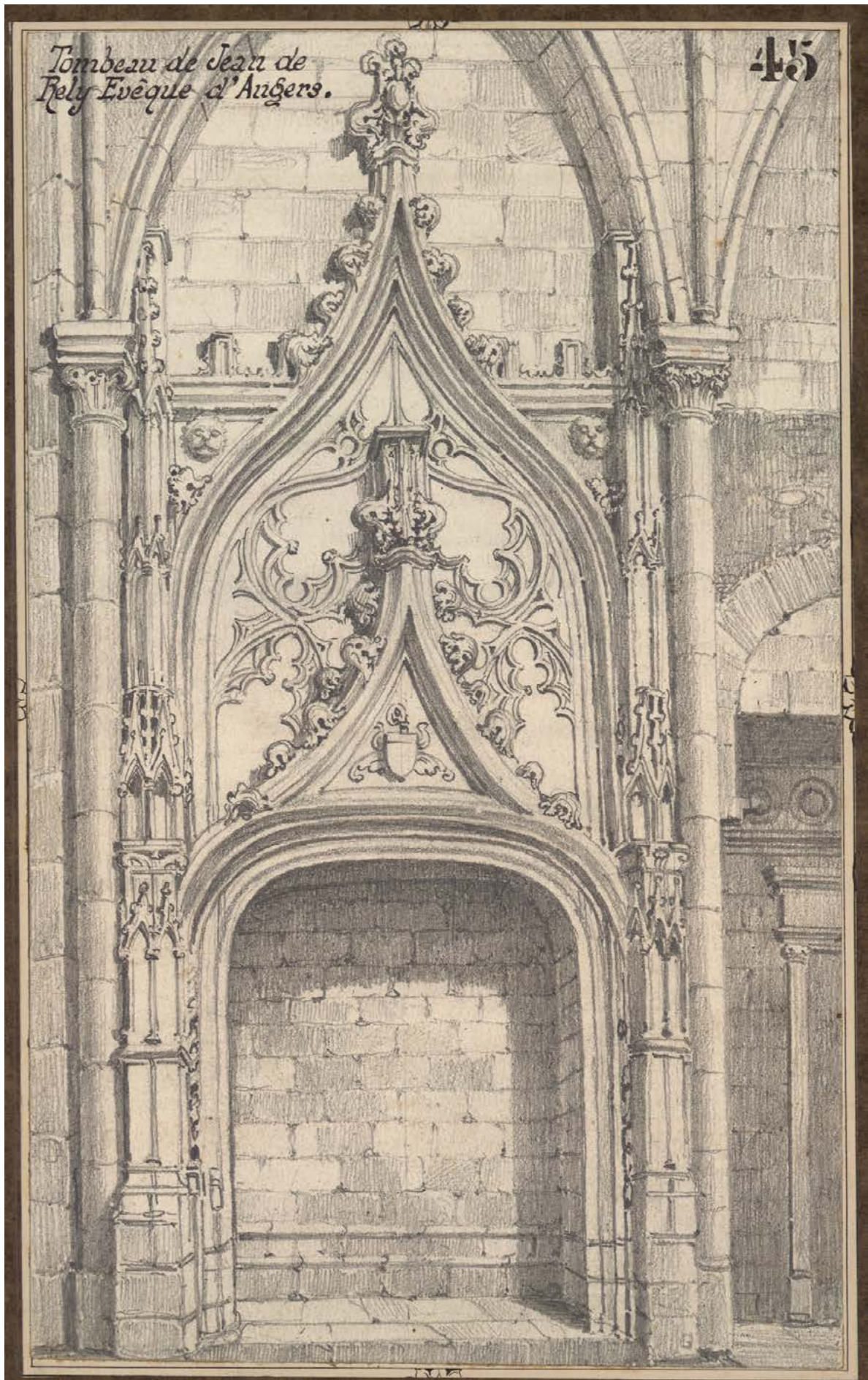


Fig. 19 - Le tombeau de Jean de Rély vers 1843. Musée des beaux-arts d'Angers, MBA 76.33.45

#### 4.1.2. Documentation érudite

La documentation érudite, bien identifiée par les chercheurs et les acteurs institutionnels œuvrant sur la cathédrale, a été consultée intégralement. Bien qu'assez ancienne, elle est abondante et de qualité.

Il convient de mentionner en premier lieu le travail de Godard-Faultrier, en 1861, qui présente déjà l'essentiel des données disponibles sur le tombeau<sup>12</sup>.

Il est suivi cinq ans plus tard par un nouvel article de l'abbé Proyard qui n'apporte rien de neuf et résume les propos de Godard-Faultrier<sup>13</sup>. Ces auteurs ne connaissent pas l'existence de la dalle aux pleurants.

En 1877, Louis de Farcy publie une notice succincte sur le tombeau qui fournit de nouveaux éléments, dont le plus marquant est la redécouverte du bas-relief sculpté représentant les pleurants<sup>14</sup>.

En 1899, Denais écrit un livre sur la cathédrale d'Angers et consacre quelques pages à la description architecturale détaillée du monument funéraire de Jean de Rély<sup>15</sup>.

Enfin, l'œuvre majeure est naturellement la monographie de Louis de Farcy sur la cathédrale d'Angers qui a le mérite, en général et en comparaison à d'autres travaux de la même époque, de bien référencer les faits historiques présentés. Le tombeau y est très bien décrit<sup>16</sup>.

Bien plus récemment, Jean-Michel Matz et François Comte ont rédigé une notice sur l'évêque Jean de Rély dans le cadre

12 Godard-Faultrier V., « Jean Baudouin de Resly, plus communément appelé de Rély », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 97-115.

13 Proyard abbé, « Jean de Rély, évêque d'Angers », *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1866, t. 38, p. 229-272.

14 Farcy de L., *Notices archéologiques sur les tombeaux des évêques d'Angers*, Angers, 1877, p. 37-39.

15 Denais J., *Monographie de la cathédrale d'Angers, monument sépultures, trésor, tapisseries, vitraux, etc.*, Angers, 1899, p. 181-183.

16 Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles par destination*, Angers, 1905, p. 164-166. Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles*, Angers, 1910.

du travail collaboratif des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, alors dirigé par Hélène Millet<sup>17</sup>. Nous reproduisons ci-après l'intégralité de du texte.

#### 4.1.3. Archives manuscrites

Une recherche plus inédite a consisté à épilucher de manière quasi exhaustive le fonds consacré aux immeubles et bâtiments diocésains dans les archives culturelles sous le régime concordataire (1801-1905), dans le but de trouver la mention de restaurations du tombeau durant cette période<sup>18</sup>. Malheureusement, ces investigations se sont avérées infructueuses, le monument ne fut probablement jamais restauré au cours de la période concordataire.

Il était en revanche impossible, dans le temps imparti, de faire des recherches systématiques ou à l'aveugle dans les archives médiévales et modernes du chapitre cathédral (délibérations capitulaires, etc...). Ainsi, parmi les sources médiévales, seul le testament de Jean de Rély a été compulsé<sup>19</sup>.

17 Matz J.-M., Comte F., *Fasti Ecclesiae Gallicanae, le diocèse d'Angers*, vol. 7, Turnhout, 2003, p. 193-197.

18 Arch. dép. Maine-et-Loire, Série 3V.

19 Arch. dép. Maine-et-Loire, G. 342.



## 4.2. Historique synthétique

- 25 mars 1499 : Jean de Rély dicte son testament (Fig. 20)<sup>20</sup>.
- Nuit du 27 au 28 mars 1499 : mort de Jean de Rély à Saumur<sup>21</sup>.
- 3 avril 1499 : son corps est transporté à Angers et inhumé provisoirement le surlendemain dans la cathédrale, entre Hardouin de Bueil et Jean de Beauveau<sup>22</sup>
- 1502 : Vaast Briois, son neveu, fait construire le tombeau de Jean de Rély dans la chapelle des évêques. Le corps du prélat y est transféré<sup>23</sup>.
- 1562 : le gisant de bronze de l'évêque est probablement fondu pour en faire des canons. La plupart des auteurs accusent les huguenots, mais Louis de Farcy pense qu'il s'agit des catholiques<sup>24</sup>.
- 1783 : le tombeau est badigeonné<sup>25</sup>.
- Novembre-Décembre 1793 : le tombeau est profané et partiellement détruit<sup>26</sup>.
- 1803 : réfection du dallage de la nef et du transept de la cathédrale, les pierres du tombeau sont probablement réemployées<sup>27</sup>. Les trous laissés par les exactions révolutionnaires sur les tombeaux sont comblés<sup>28</sup>.
- Vers 1849 : découverte du fragment de la dalle de marbre noir avec épitaphe derrière les boiseries de la salle synodale de l'évêché<sup>29</sup>.

20 Arch. dép. Maine-et-Loire, G. 342.

21 Bibl. mun. Angers, ms. 692 (ancienne cote 624), t. III, fol. 85.

22. *Ibid.* Bibl. mun. Angers, ms. 1599, p. 360.

23 Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles par destination, op. cit.*, p. 165.

24 Bibl. mun. Angers, ms. 692 (ancienne cote 624), t. III, fol. 85. Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles, op. cit.*, p. 242.

25 Arch. dép. Maine-et-Loire, G 272, fol. 422.

26 Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles, op. cit.*, p. 228. Farcy de L., *Monographie de la cathédrale d'Angers : Les immeubles par destination, op. cit.*, p. 165.

27 Inédit. Arch. dép. Maine-et-Loire, 3V art. 5.

28 *Ibid.*

29 Godard-Faultrier V., *art. cit.*, p. 111.

– 1862 - le tombeau est classé Monument historique au même titre que la cathédrale<sup>30</sup>.

– Entre 1866 et 1877 ? : la dalle aux pleurants est retrouvée lors d'une réfection du sol de la cathédrale<sup>31</sup>. Retournée, elle servait de dallage à la nef ou au transept, certainement depuis 1803.

– 1902 : le soubassement du tombeau avec les figures des pleurants est classé au titre d'objet<sup>32</sup>. Il est alors conservé dans la chapelle du château d'Angers et se trouve réemployé comme soubassement d'autel.

– 2012-2013 : restauration et rapatriement à la cathédrale de la dalle sculptée<sup>33</sup>.

## 4.3. Biographie de l'évêque Jean de Rély

Plutôt que de paraphraser les travaux de Jean-Michel Matz et François Comte qui ont rédigé récemment une biographie synthétique de l'évêque Jean de Rély dans le volume des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, consacré au chapitre cathédral d'Angers, nous proposons ci-dessous leur texte in extenso<sup>34</sup>. Résumons simplement, en préambule, que Jean de Rély est issu d'une famille privilégiée originaire de la région d'Arras. Il a cependant gravi l'échelle sociale grâce à ses études universitaires et se mit rapidement au service de l'état royal en devenant aumônier et confesseur de Charles VIII. Comme la plupart des évêques des grands diocèses du royaume, c'est donc un personnage religieux et politique de premier plan. Il se distingue enfin par une participation non négligeable

30 *Note, circulaire et rapports sur le service de la conservation des monuments historiques*, Paris, 1862, p. 115.

31 Farcy de L., *Notices archéologiques...*, *art. cit.*, p. 39.

32 Base Palissy. Référence : PM49000162

33 Grenouilleau C., *op. cit.*

34 Matz J.-M., Comte F., *op. cit.*

aux débats d'idées de son temps.

*Extrait Fasti Ecclesiae Gallicanae, volume 7, le diocèse d'Angers, p. 193-197.*

Jean de Rély (décembre 1491-28 mars 1499)

1- Né dans la paroisse Sainte-Croix d'Arras entre 1440 et 1445, Jean de Rély est issu d'une famille de petite noblesse locale aux multiples branches, dont certaines se livrent à des activités marchandes. Il est fils de Baudouin, écuyer, seigneur de Biache-Saint-Vaast et de Plouvain, dans la vallée de la Scarpe ; sa mère, Jeanne de Briois, fille d'un écuyer, seigneur de Bertangle et d'Hailly, appartient à ce même milieu. Par sa grand-mère paternelle, Jean se rattache toutefois à une famille plus prestigieuse, les Saveuse, très marquée par le courant dévot, et qui joue un rôle essentiel dans la vie religieuse arrageoise au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Parmi les frères de Jean figurent deux hommes de guerre, Guillaume et Antoine, et un religieux, André, chanoine de Saint-Victor de Paris et prieur de Puiseaux en Gâtinais. Deux neveux de Jean, Adrien (337) et Vaast Briois (513), ont appartenu au chapitre d'Angers.

2- Jean de Rély fait ses études à Paris, grâce à une bourse du collège de Navarre. Maître ès arts en 1464, sous-maître des philosophes de son collège en 1466, il devient alors un étudiant en théologie suffisamment bien en vue pour être élu recteur de l'université en 1470 et 1471. Reçu à la licence le 15 février 1472, il prend le bonnet de docteur en théologie le 18 mai 1478. Il entame une carrière de maître régent à Paris en 1482.

3- Sa carrière bénéficiaire ne manque pas de consistance, mais il n'a jamais pratiqué le cumul sur une grande échelle bien que l'on ignore tout des bénéfices qu'il a vraisemblablement possédés dans sa ville natale. Chanoine de la cathédrale d'Amiens de 1474 à son élévation épiscopale, il y possède aussi l'archidiaconé de Ponthieu de 1478 à 1486 ; Rély est alors lié à la famille de Gaucourt qui donne deux évêques à la cité, Jean (1473- 1476) et Louis (1476-1482) dont il devient chapelain et précepteur. Cette puissante famille, bien en cour auprès de Louis XI, n'est peut-être

pas étrangère à son entrée au collège de Navarre. Le 13 août 1482, sur nomination de l'université, il décroche une prébende au chapitre Notre-Dame de Paris qu'il conserve là aussi jusqu'à son élévation. Le 5 août 1490, il est reçu parmi les chanoines de la collégiale Saint-Martin de Tours, et lorsque leur doyen Thomas Deslandes meurt le 15 juillet 1491, il présente dès le lendemain des lettres royales qui lui confèrent cette dignité, qu'il résigne très rapidement en faveur de son neveu Vaast Briois auquel il cède aussi ses bénéfices amiénois.

4- À la mort du cardinal Balue (392), qui ouvre enfin la vacance du siège d'Angers, et comme la tradition canonique lui en donne le droit, le pape Innocent VIII s'empresse de nommer Charles-Dominique Carretto (déjà évêque de Cahors), d'abord comme administrateur (10 octobre) puis comme évêque (25 octobre). Mais le cardinal n'est pas reçu, le roi accordant au chapitre la permission d'élire. Les chanoines seraient plutôt favorables à Auger de Brie (535), mais les pressions de Louis d'Amboise, évêque d'Albi, qui est venu à Angers au nom du roi, font élire Jean de Rély le 1<sup>er</sup> décembre 1491 par 21 chanoines. Rély apprend la nouvelle à Langeais, le 6 décembre, où il assiste au mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. L'élection est confirmée par l'archevêque de Tours, Robert de Lenoncourt, mais ce ne fut que sous le pontife suivant, Alexandre VI, en août 1496, qu'un arrêt du Parlement lui assura une possession réellement paisible. Dans la réalité, l'installation de Jean de Rély se fit sans véritable difficulté : reçu au serment par le roi le 23 décembre 1491, il prit possession par procureur dès le 4 janvier suivant. Il ne fit son entrée solennelle à Angers (en présence du père de son successeur, le maréchal de Gié) que le dimanche 14 octobre 1492, à laquelle occasion il fit libérer les prisonniers de la ville.

5- Pris par ses multiples fonctions au service du roi Charles VIII, Jean de Rély a peu résidé dans son diocèse, exception faite du début de son épiscopat et de la fin de sa vie après la mort du roi en 1498. En 1492 et 1499 au moins, il a réalisé des visites pastorales. Le



2 décembre 1492, il prêche dans le cloître des Carmes d'Angers. La même année, il fait réimprimer le Missel du diocèse, une première édition ayant vu le jour en 1489. Au début de l'année 1493, il bénit le nouvel abbé de La Roë, Guy Leclerc, et l'abbesse du Ronceray Catherine de Laval de La Trémoille, et consacre l'église du prieuré Sainte-Croix du Verger dans laquelle son successeur recevra sa consécration. En 1499, il meurt à Saumur, au cours d'une visite, après avoir prêché à Fontevraud. Entre-temps, au synode de la Saint-Luc 1493, il publie un ensemble de 65 canons qui prend ses racines dans une véritable érudition canonique avec la connaissance des conciles anciens d'Ancyre ou de Tolède, du Décret de Gratien ou des collections canoniques du XIII<sup>e</sup> siècle. La confession y est l'objet d'une attention particulière, et par deux fois, il revient sur l'idée que la foi ne doit pas être soumise à la raison mais qu'il faut simplement croire, la compréhension ne devant venir que dans la vie future. En faisant imprimer cette compilation synthétique à Paris dès 1494, Rély a mis à la disposition des curés de son diocèse un manuel d'une remarquable précision et d'une grande densité.

6- Jean de Rély a joué un rôle important dans la vie de l'Église et de l'État à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nommé précepteur et confesseur du jeune roi Charles VIII en 1484, il en devient aumônier en décembre 1488 ; il a donc désormais la haute main sur le réseau des hôpitaux de fondation royale, et sur la plupart des générosités du prince en faveur des églises. Il reste aumônier et confesseur jusqu'à la mort du souverain — dont il prononce l'éloge funèbre —, ses gages étant, en 1490, de 1200 livres. En 1490 au plus tard, il apparaît en tant que membre du Conseil. Au cours des années 1494-1495, il accompagne le roi en Italie où ses talents oratoires le désignent pour les négociations avec Alexandre VI auprès duquel il dirige l'ambassade française. Les mêmes qualités avaient amené le chapitre de Paris à le choisir pour le représenter dès 1484 aux États généraux de Tours où il prononça un

important discours pour la défense de la Pragmatique Sanction (« les Remonstrances faictes au roy », imprimé à Paris en 1560) ; il dénonçait les désordres dans l'Église, la place excessive faite à la faveur et à la brigue dans le choix des dignitaires en appelant le retour aux élections et aux procédures anciennes de collation ; il dénonçait encore les abus de la commende, le goût des constructions grandioses et la somptuosité des ornements. En matière politique, il était hostile aux dépenses excessives de la cour, aux aventures militaires et aux abus des petits officiers royaux. Rély s'est aussi trouvé en relation, parfois de protection, avec de nombreux représentants des courants favorables à des réformes dans l'Église, assez hétérogènes d'ailleurs. En 1487, il résiste aux pressions du nonce Antonio Florès qui exige la condamnation de Pic de La Mirandole. Il se rapproche ensuite de Jean Raulin et de Standonck, et à travers eux d'une réforme ascétique et dévote. En 1497, il soutient les chanoines réguliers de Windesheim, venus des Pays-Bas, installés dans l'abbaye augustinienne de Château-Landon. Au même moment, avec l'évêque de Paris Jean Simon, il cherche à obtenir la réforme de l'abbaye Saint-Victor de Paris à laquelle sa famille est attachée. Cette année-là, Jacques Lefèvre d'Étaples lui dédie ses *Decem librorum moralium*, œuvres morales d'Aristote publiées et commentées pour la première fois dans un esprit humaniste.

7- Charles VIII a vainement cherché à l'imposer à l'évêché de Paris, en août 1492. Lors du scrutin, il n'obtient qu'une seule voix, celle de l'archidiacre de Josas Jean de Courcelles.

8- Si ses fonctions à la cour ont fait de lui un acteur important de la vie politique et de l'histoire de l'Église, Jean de Rély, par sa culture, a également exercé une influence sur l'évolution des idées. Le manuscrit 65 de la cathédrale de Pampelune contient ses commentaires sur la logique d'Aristote (*Super praedicamenta*, *Super Perihermeneias*, *Super Priora*, *Super Posteriora*). En mai 1480, il achève un traité en français, « Le livre des trois vœux de religion » ou « Traité

de virginité et de religion », destiné à guider dans la vie régulière une cousine de Louis de Gaucourt auprès duquel il se trouve alors. Pour exalter la chasteté, la pauvreté volontaire et l'obéissance, il déploie un riche arsenal de citations tirées de la Bible, des vies des premiers saints et des écrits des Pères ; les auteurs païens sont par contre délaissés, Aristote n'étant cité qu'à travers Thomas d'Aquin, Platon traité de sarrasin, Sénèque seul étant parfois mis en valeur. En 1495, à la demande du roi, il fait publier à Paris, par Antoine Vérard, l'édition de la « Bible historique » en deux volumes, première impression complète d'une Bible en français ; si l'évêque d'Angers la destine dans sa préface aux laïcs et simples religieux ou ermites illettrés, cette Bible en deux volumes ornés de nombreuses xylographies est davantage une édition de luxe. Au total, ce prélat cultivé apparaît plus dévot et gallican qu'humaniste.

Le 25 mars 1499, malade, il dicte à un secrétaire, dans un latin médiocre, son testament. Ses principales fondations sont une chapellenie d'une messe quotidienne dans la chapelle Sainte-Anne nouvellement construite près de l'auditoire de la cour épiscopale d'Angers, et un anniversaire dans sa cathédrale, en échange d'une somme de 1 500 francs versée au chapitre qui aura la désignation du chapelain. En cas de refus du chapitre de l'inhumer dans la cathédrale, il élit sépulture dans un couvent franciscain observant, à La Baumette près d'Angers ou à La Flèche. Il lègue ses nombreux livres, qu'il juge d'un prix médiocre, à ces deux établissements, à l'exception de ceux que pourront réclamer les couvents d'Angers — notamment les prêcheurs — s'ils manquent à leur collection, et de quelques beaux manuscrits laissés à Saint-Maurice.

9- De retour dans son diocèse après la mort de Charles VIII, Jean de Rély meurt d'apoplexie à Saumur dans la nuit du 27 au 28 mars 1499. Il est inhumé dans la chapelle des évêques où son neveu Vaast Briois (513) lui fit élever un tombeau au sommet duquel figurait une statue équestre de saint Martin ; le fond de l'enfeu portait une peinture de

l'évêque à genoux ; le tombeau, entouré d'une grille de fer, portait dans des niches huit statuette de chanoines, et sur la table en marbre noir, bordée par une épitaphe latine, se trouvait la statue en bronze de l'évêque. Le tombeau fut détruit par les Huguenots en 1562 mais on peut encore en voir quelques éléments dans la cathédrale et la chapelle du château d'Angers. La tombe, ouverte en 1794, livra le corps presque intact dans un double cercueil de plomb et de bois, avec un calice et une patène, cinq bagues à pierres de couleur, un bassin, deux burettes, un trépied de fer blanc portant une lampe de verre, et une boîte contenant la tunique, la mitre, la crosse de bois, les gants et les pantoufles du prélat.

10- Une représentation figurée de Jean de Rély se trouve dans un superbe vitrail du transept nord de la cathédrale d'Angers, où figure également Jean Michel (436). Il y est représenté à genoux, chapé et mitré, devant un prie-Dieu armorié ; derrière lui, saint Paul, debout, le recommande à la Vierge tenant le Sauveur inanimé sur ses genoux.

11- Ses armes portaient d'or, au chevron d'azur, au chef du même, chargé de trois étoiles d'or, posées sur une crosse.

Arch. dép. de Maine-et-Loire, G 272, pièce 422 ; G 342 (testament), G 2523, fol. 183 (prédication).

Angers, Arch. mun. BB 5, fol. 26 et 28.

Arch. nat., LL 123-124, p. 101, 487,716 ; LL 125, p. 267-278.

BF, P.O. 2457, n°55251 ; ms. IV. 1896 ; ms. lat. 17030 (Gaignières), p. 183.

J. MASSELIN, *Journal des États généraux tenus à Tours en 1484*, éd. A. Bemier, Paris, 1835, p. 197-205 et p. 217.

A. MOLINIER, *Obituaires de la province de Sens*, 1.1, Paris, 1902, p. 226 et 567.

*Statuts du diocèse d'Angers*, Angers, 1680, p. 137-172.

R. AUBERT, « Jean de Rély », *Dictionnaire d'histoire et de géographie*

*ecclésiastiques*, t. XXVII, 2000, col. 499-501.

X. BARBIER DE MONTAULT, « armorial des évêques et administrateurs de l'insigne Église d'Angers », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1863, p. 280-281.

S. BERGER, *La Bible française au Moyen Âge*, Paris, 1884, p. 309-312.

V. GODARD-FAULTRIER, « Jean Baudouin de Resly, plus communément appelé de Rély », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 97-115.

G. HASENOHR, « Jean de Rély », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. XIII, 1988, col. 335-337.

Y. LABANDE-MAILFERT, *Charles VIII*, Paris, 1986.


*Les vitraux du Centre et des Pays de Loire*, Paris, 1981, p. 291 (« *Corpus Vitrearum* ». France II).

H. MILLET et P. DESPORTES, *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. t. I : Amiens, Tournhout, 1996, p. 160 (n° 522).

Abbé PROYART, « Jean de Rély, évêque d'Angers », *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t. 38, 1866, p. 229-272.

A. RENAUDET, *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, 1916, passim.

E. REÜSS, *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française*, Genève, 1879, p. 225-232.

1498.  164

25 Mars  
Copie du  
Testament  
de Jean  
de Rély.

Dum lunc. 25<sup>to</sup> martii 1498

Ego Johannes de Rély fidei mente corpore et animi Infirmus  
pleno tamen et sano sensu mentis et sensu attendens quod nihil est  
certius morte nichilque incertius hora dispono de bonis auctoritate  
Dei michi concessis in hunc modum

Et primo de mea proprio sanguine Iesu pro filii de Ademptra  
ram quo ad possim membris et brachijs suis laborat assidue  
et putandam et beatissimus manus gemmarum eius et sancti  
michaelis archangeli et offeratur altari beate comitatus et  
altitudinis pro filii et possant quod est una substantia  
et equales sua et eterna mansuetudo

Et ut de proprio corpore fiat pro quam sui Ademptoris  
et beatissimus sancti quod potestatem in vitam amicos et defensoris  
Dni et mei Johannis

Et executori meo eligo Magistram Johannem de Sander. Et hic  
noto pudesam remonem Dni stephanum fidei et rappe  
pro et hic duarum legitime nris nepote nro Gedeysto buoz  
deano ecclesie sancti martini turoy et rano<sup>r</sup> prebiter nomen et  
unusq<sup>ue</sup> nro transfugam in predicta ecclesia nra et nulli sunt  
cano<sup>r</sup> predicta ecclesie et deano de rander. Dni officiale  
magis gardem<sup>us</sup> bichico Dni Johanne de lumbom<sup>us</sup> nobili  
et magis ecclesie rano<sup>r</sup> nomen sigillifro magis petro banding<sup>us</sup>  
et pntario nro michaels de lumbom<sup>us</sup> ita qd facta p tres  
eas considerat habeant indissolubilitate

De pntaria nra de pntaria vellei cum beneplacito Dni  
de rappe et fieri una capella inter rappellam sancte Dni  
nomen<sup>us</sup> tuncam tendendo sensum de vno<sup>r</sup> undecima rano<sup>r</sup> nro  
Et ad hoc ordinarum<sup>us</sup> de<sup>r</sup> fiam<sup>us</sup> p nos scriptos de  
membus Dni de rander. Que sunt parafus in membris  
ram nro magis Johannis nomen<sup>us</sup> pro hoc entre Dni pro  
De fiam<sup>us</sup> in rappe<sup>r</sup> et ordinarum<sup>us</sup> fundacionem magis quod dicitur  
vone messe chag<sup>us</sup> p vno<sup>r</sup> de lumbom<sup>us</sup> de magis rano<sup>r</sup> ad nominacionem beneplacit<sup>us</sup>  
pote par un cu<sup>us</sup> et confiam<sup>us</sup> Dni de rappe

chapelle  
pour laquelle  
il legat  
1500 frans d'or

De vone messe chag<sup>us</sup>  
pote par un cu<sup>us</sup>  
pote des messes chapelain<sup>us</sup>

Fig. 20 - Copie du testament de Jean de Rély (Arch. Dép. Maine-et-Loire, G 342)



un obit

Item ad fundandum unum obitum factis honestis et prodictis  
fidem reddendo se boni consilii futuri de alijs factis et partibus  
bono modo

Et memores tam semper indigni nos et nos supra memoratum  
non debuerim in ecclesia tam insigni presularem Ideo semper  
submitimus ordinacione nosse benivolentis et ordinacionem digne  
de capto

sepulture en leghe  
de la oratoire  
ou de la fleche

Et ad conservandum tota acceptatione sepulture dignissimum  
colium de balmeta vel solium de supra eiusdem ordinis de  
obsequium pueri bnfissim fecerunt

Donne sa Bibliothèque  
aux couvens de la  
Oratoire ou de la  
fleche

habemus autem libros multos qui non sunt magis proxi  
solium et eos de supra in dicto duabus domibus de balmeta  
et supra fideliter maxime pro dicto pueri bnfissim Johanne  
de flandris et stephano tremblay

Veritatem se essent aliqui insigniores libri qui pro dignitate  
mancro vel manserunt proxi possent factis ad devotum  
maneri librarie nos voluerunt in ea tempore nos reddunt  
ligatur et bannare

Entre de alijs libris quos hucus predicta de balmeta de supra  
se non immemoratus in alijs adhibitis andegavis et maxime  
in comitatu sibi predicta a predicto pueri modo fundatum  
solium et illis habere respectum proxi digne de flandris et  
tremblay digne proxi alijs novit

Mardi 26 mai  
1494  
religieux de  
testament

Qui martis sequitur ipse Martini digne in ipso pater et digne digne  
Johannes de flandris andegavis epus summo mente ut supra in predicta  
mod et tempore infra hoc conservabunt et conservant se digne  
sunt tempore in ipso proxi proxi adhibitis et digne digne  
hinc sequitur ipso mente predicta etiam renovacionem aliam  
testamentum in unum facti pueri ad her maximo quillo  
flapm et thoma de la Rivoire in supra pagina linc martino  
pater in mediana digne Johanne et thoma in supra mediana linc  
et alijs tempore ad her bonis et bnfissim digne proxi R. digne

## 5. Analyse architecturale et première approche archéologique

### 5.1. Localisation, dimensions

Le monument funéraire de Jean de Rély est installé contre le mur gouttereau occidental du bras gauche du transept, dans la première travée (Fig. 21). Cet espace faisait partie de la chapelle Saint-Michel.

Le tombeau s'inscrit dans une grande arcade aveugle portée par des colonnes

engagées ornées de chapiteaux, le tout élevé dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les dimensions du monument funéraire sont importantes : près de 8 m de hauteur pour 3,50 m de largeur (Fig. 22).

L'ensemble de l'édifice est centré sur un axe vertical passant par les sommets des gâbles et celui de l'arcade aveugle de la travée, à quelques centimètres près (Fig. 22). L'architecture et les décors s'organisent de manière symétrique de part et d'autre de cet axe qui se trouve inscrit sur les pierres de taille du fond de l'enfeu, défini par deux arcs de cercle (Fig. 23). Ce dessin incisé a certainement guidé la construction de l'édifice (épure).

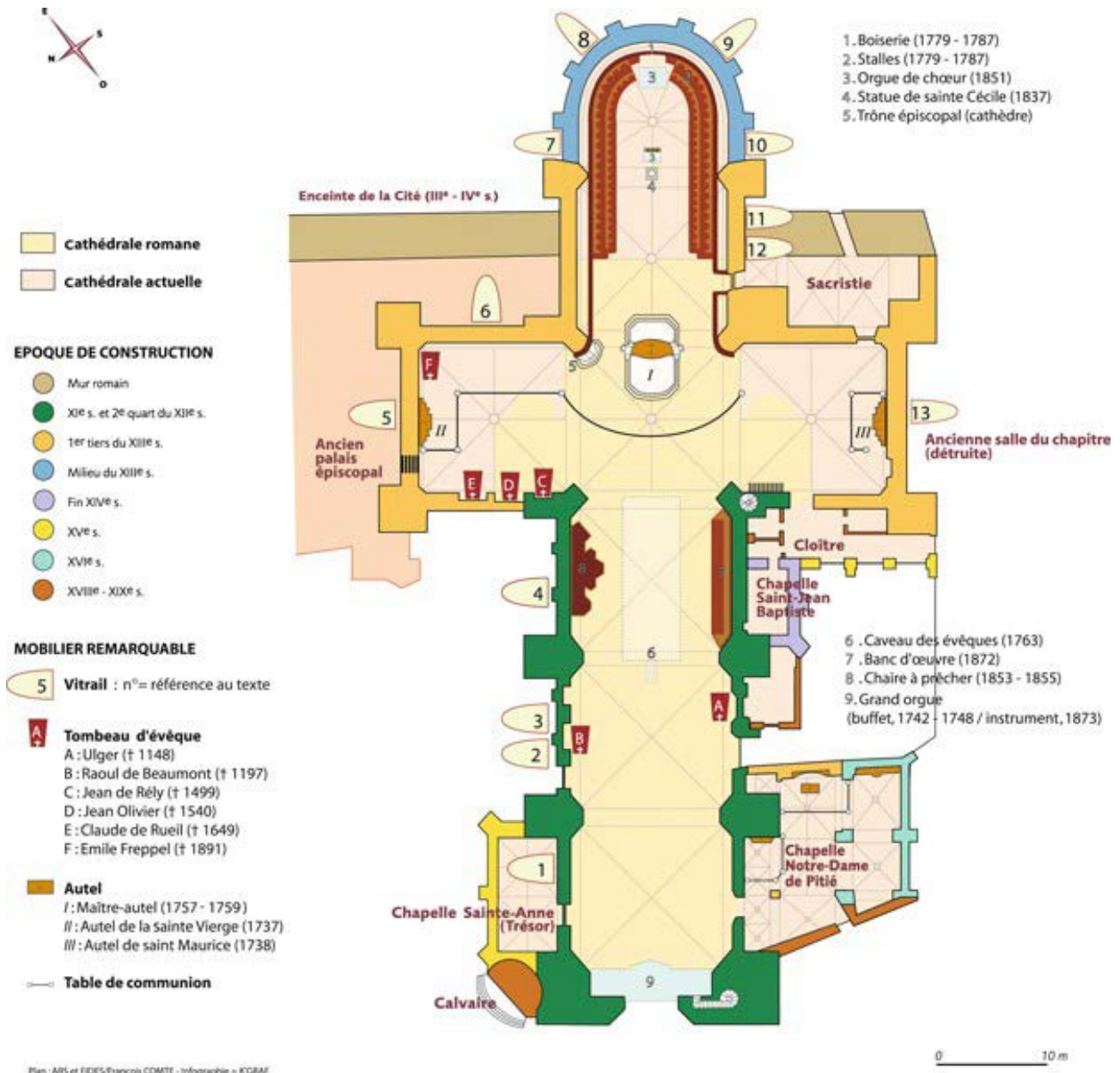


Fig. 21 - Plan de la cathédrale d'Angers et localisation du tombeau de Jean de Rély. (F. Comte, ville d'Angers)



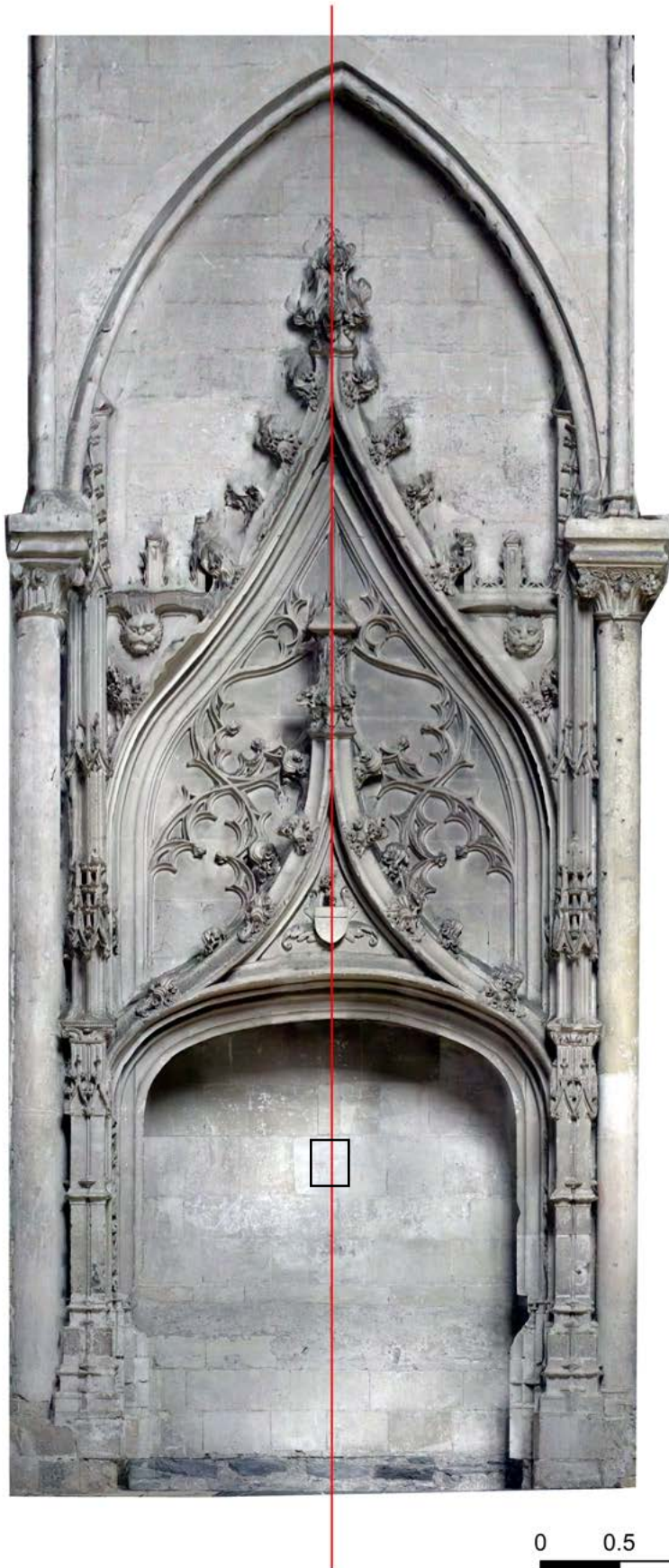


Fig. 23 - Détail du trait et des arcs de cercle (H. Meunier)

Profil de l'enfeu selon l'axe

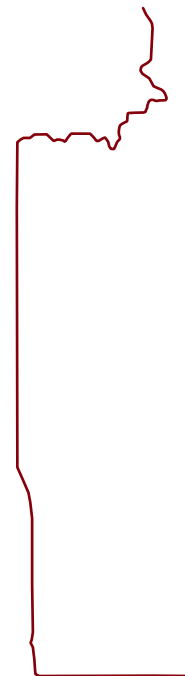


Fig. 22 - Orthophotographie du monument funéraire de Jean de Rély et axe vertical inscrit sur le mur de fond de l'enfeu prolongé (H. Meunier)

## 5.2. Le double gâble en accolade

La niche du tombeau, dont il sera question plus loin, est surmontée d'un double gâble en accolade fleuronné et portant sur les rampants des crochets très développés composés de feuilles de chou frisé (Fig. 27).

Le premier gâble, de 2,20 m de hauteur, aux rampants concaves, se termine par un fleuron de couronnement, lui-même surmonté d'une base de statue (Fig. 27, n° 1). Cette base portait une sculpture de saint Martin, aujourd'hui disparue, représenté à cheval partageant son manteau avec un pauvre comme le montre le dessin de la collection Gaignières (Fig. 24). Cette représentation pourrait rappeler la carrière bénéficiale de Jean de Rély qui fut chanoine, puis brièvement doyen de la collégiale Saint-Martin de Tours en 1490-1491<sup>35</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Grandet y voit un signe de dévotion du prélat envers saint Martin<sup>36</sup>.



Fig. 24 - Statue de saint Martin. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030

Au centre du tympan, est placé un blason (Fig. 27, n° 2), montrant par le passé les armes de Jean de Rély portant d'or, au chevron d'azur, au chef du même, chargé de trois étoiles d'or, posées sur une crosse. Les investigations réalisées par Géraldine Fray en 2016 afin de détecter des traces de peinture sur le blason ont malheureusement été infructueuses<sup>37</sup>.

35 Matz J.-M., Comte F., *op. cit.*

36 Bibl. mun. Angers, ms. 687, fol. 21<sup>vo</sup>.

37 Fray G., *op. cit.*



Fig. 25 - Blason de Jean de Rély au-dessus de l'enfeu. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030

Là encore, le dessin de la collection Gaignières permet de restituer ces armes probablement peintes (Fig. 25), présentes par ailleurs sur le tableau au fond de l'enfeu (Fig. 26) et conservées sur le fragment de la plateforme en marbre noire du tombeau (Fig. 52).



Fig. 26 - Armes de Jean de Rély sur la peinture au fond de l'enfeu. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030

Le deuxième gâble, haut de 5 m, également sommé d'un important fleuron, englobe un remplage aveugle constitué d'un réseau de mouchettes et de soufflets (Fig. 27).

En haut du monument, en arrière-plan, de part et d'autre du grand gâble, le mur est agrémenté d'une frise, série de petites arcatures aveugles polylobées encadrées de pilastres portant une cannelure (Fig. 27, n° 3, Fig. 30).

Juste en dessous sont disposés deux mufles ou masques de lions (Fig. 27, n° 4, Fig. 30).



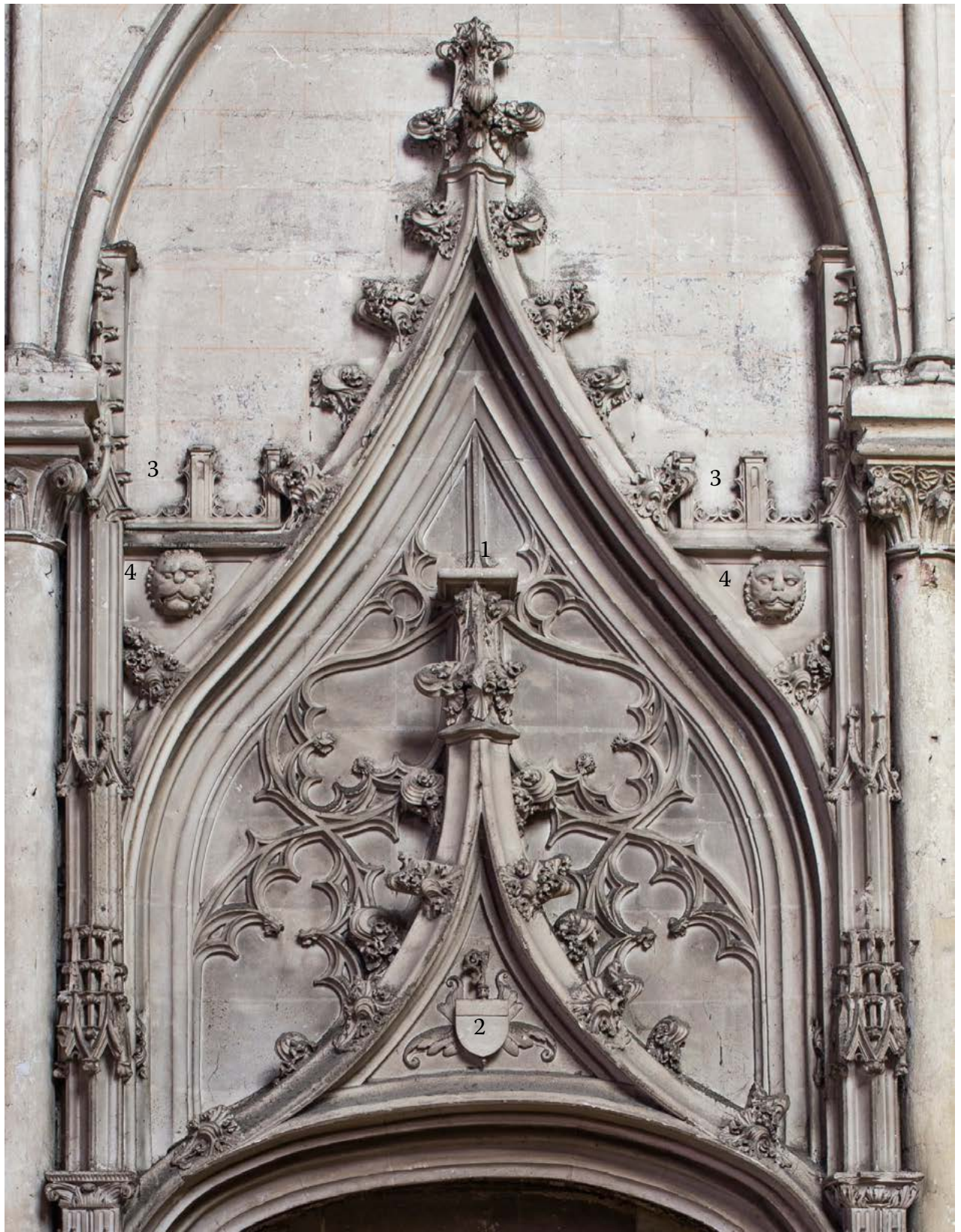


Fig. 27 - Le double gâble (H. Meunier)



### 5.3. Les pinacles

Les gâbles et l'enfeu sont encadrés par deux contreforts ou piliers engagés appuyés latéralement aux piliers du transept. Ils portent une série de pinacles fleuronnés à moulures prismatiques (Fig. 6, Fig. 27). L'arrête du pinacle supérieur se prolonge à l'intérieur même du support inférieur et dispose de sa propre base.

Il faut également souligner la présence, à la naissance des gâbles, de deux pilastres cannelés surmontés par un chapiteau. Il s'agit de chapiteaux aplatis, à un rang de feuillages très découpés et terminés par des crosses ou des feuilles recourbées dans les angles (Fig. 28, Fig. 29). Le tailloir du chapiteau de gauche est orné de petits glyphes (Fig. 29).



Fig. 28 - Pilastre et chapiteau de droite (H. Meunier)

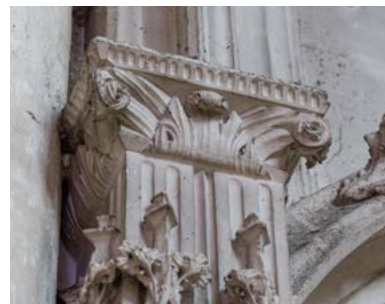


Fig. 29 - Pilastre et chapiteau de gauche (H. Meunier)

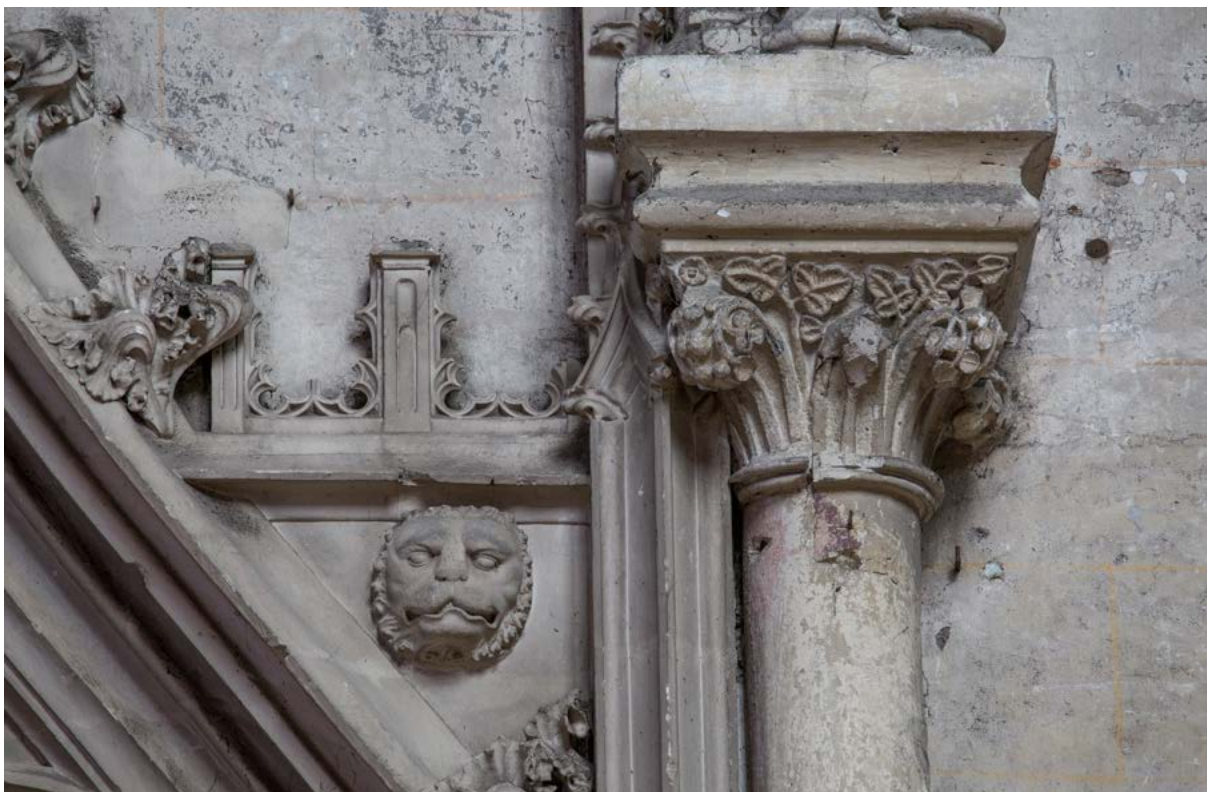


Fig. 30 - Masque de lion et arcatures (H. Meunier)

## 5.4. L'enfeu

L'enfeu, disposé dans l'épaisseur du mur gouttereau occidental du bras gauche du transept, consiste en une niche de 2,50 m de largeur, pour une profondeur maximale de 0,95 m, et une hauteur de 2,85 m sous voûte (Fig. 22).

L'enfeu est couvert d'un arc en anse de panier à moulures prismatiques. Cet arc était orné d'un décor polylobé qui n'est malheureusement pas conservé, mais se trouve figuré sur le dessin de la collection Gaignières (Fig. 15). Toutefois, il présente encore des traces de bûchement à intervalles réguliers pouvant correspondre à l'emplacement des redents du décor (Fig. 31).

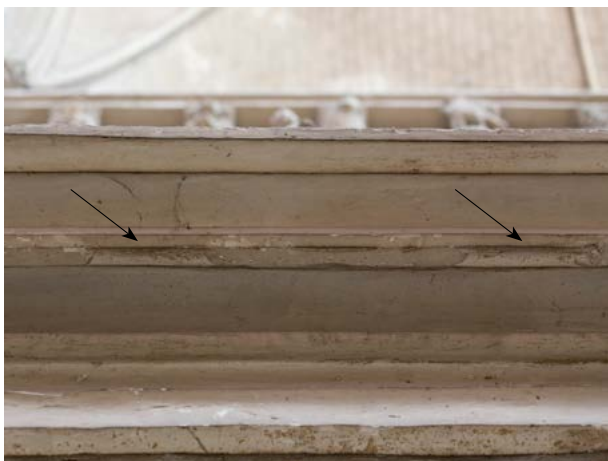


Fig. 31 - Arc de l'enfeu vu du dessous et son décors bûché (H. Meunier)



Fig. 32 - Décors de feuillages dans la moulure des piédroits de l'arc de l'enfeu (H. Meunier)

Des motifs végétaux proches de ceux du chapiteau du pilier de droite sont présents dans la moulure des deux piédroits de l'arc (Fig. 32). Ils sont partiellement dégradés.

Le niveau de sol lors de la construction du tombeau était plus haut de 20 cm par rapport à l'actuel. Il est aisé de le restituer en se fondant sur la limite entre la maçonnerie de moellons de schiste et le parement de pierre de taille en moyen appareil du mur de fond de l'enfeu (Fig. 33).



Fig. 33 - Écart entre le niveau de sol ancien et l'actuel (H. Meunier)

La niche était close d'une grille de fer figurée sur le dessin de Bruneau de Tartifume (Fig. 14), mais non visible sur celui de Boudan (Fig. 15).

### 5.4.1. Le soubassement du tombeau et les pleurants

Le devant du soubassement du tombeau est une dalle en calcaire dur conservée sur une longueur de 2 m, une hauteur de 0,72 m et une épaisseur de 0,14 m.

Elle avait été réutilisée en pavement pour le sol de la cathédrale, probablement dès 1803, à la suite des dégâts engendrés par l'épisode révolutionnaire. Le devis de réparation précise que la plus grande partie du carrelage « a été broyée tant par le fait des affûts de canons que par leur vétusté »<sup>38</sup>.

Dans sa publication de 1905, Louis de Farcy indique que la dalle a été mise au jour il y a une cinquantaine d'années, soit vers 1855<sup>39</sup>. Cependant, ni Godard-Faultrier, ni l'abbé Proyard n'en font mention dans les 38 Arch. Dép. Maine-et-Loire, 3V, art. 5. 39 Farcy de L., *Monographie...*, op. cit., p. 165.



années 1860. La découverte pourrait donc dater des années 1870.

Encore brisée en deux fragments il y a quelques années, elle a fait l'objet d'une restauration en 2012-2013 par Christine Grenouilleau et d'un rapatriement à la cathédrale<sup>40</sup>. La pierre a été nettoyée et les deux éléments recollés. Ils étaient auparavant conservés dans la chapelle du château d'Angers, réemployés dans un autel.

Huit arcatures trilobées, abritant chacune un personnage jusque-là identifié à tort comme un chanoine, sont sculptées sur la face principale (Fig. 38).

Comme l'avait déjà compris T. Grille<sup>41</sup>, il s'agit en fait de pleurants (théoriquement des membres du cortège funèbre accompagnant le défunt) très fréquemment représentés sur les parois des monuments funéraires et dans les livres d'heures de la fin du Moyen Âge et non des chanoines comme l'écrivent la plupart des érudits. Des chanoines porteraient en effet l'aumusse au bras (comme sur le diptyque) ou sur la tête alors que les pleurants sont plutôt vêtus d'un manteau de deuil à capuchon, un peu à l'image des vêtements des moines<sup>42</sup>.

Les tombeaux à pleurants apparaissent surtout à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle avec les monuments funéraires de Philippe-Dagobert (1235), Louis de France (1260) aujourd'hui conservés à la basilique Saint-Denis ou le reliquaire-tour du cœur de Thibaud V de Champagne, au couvent des cordeliers de Provins (1275)<sup>43</sup>. Ce modèle connaît un véritable essor dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle à la suite du tombeau de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (décennie 1380). À titre de comparaison, citons également ceux de Pierre de Beauffremont et de Jean sans Peur

40 Grenouilleau C., *op. cit.*

41 Bibl. mun. Angers, ms. 995. Note de T. Grille : « les huit figures placées dans les niches qui décorent le devant du tombeau paraissent être dans l'attitude de la douleur et représentent vraisemblablement des pleureurs. ».

42 Marcoux R., « La liminalité du deuilant dans l'iconographie funéraire médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Memini*, 11, 2007, p. 63-98.

43 Dectot X., *Pierres tombales médiévales. Sculptures de l'au-delà*, Paris, 2006, p. 76-80.

(Musée des Beaux-arts de Dijon), de Jean de Berry (Musée du Louvre), de Charles de Navarre (cathédrale de Pampelune), de Philippe Pot (Musée du Louvre), de Marguerite de Bourbon au monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse (début XVI<sup>e</sup> s., Fig. 34) ou celui plus proche et plus modeste du sire de Chaources dans l'église de Malicorne (fin XV<sup>e</sup> s., Fig. 35).



Fig. 34 - Monument funéraire de Marguerite de Bourbon à l'abbaye de Brou à Bourg-en-Bresse. (Tulane M., Centre des monuments nationaux)



Fig. 35 - Monument funéraire de Guy de Chaources dans l'église de Malicorne dans la Sarthe (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

Xavier Dectot voit quatre fonctions à ces pleurants : ornementale, perpétuation du souvenir du cortège funèbre et de la pompe, incitation à la prière et enfin, célébration dynastique<sup>44</sup>. Ce dernier aspect ne semble pas présent pour le tombeau de Jean de Rély, car les pleurants ne sont pas identifiés par des inscriptions ou des armoiries. Certains tiennent un rosaire, d'autres un livre d'heures, d'autres encore prient (Fig. 45).

De la polychromie a été repérée par Christine Grenouilleau : « Les fonds à l'arrière des personnages sont alternativement rouge ou vert. Sur les robes, il subsiste des traces de bleu et des traces de noir sur les manteaux des personnages. Il subsiste quelques restes de polychromie rose sur les carnations »<sup>45</sup>. La couleur noire des manteaux était attendue puisqu'il s'agit de vêtement de deuil.

La pierre n'est pas complète : à gauche, l'angle supérieur est manquant (Fig. 38), le bord est abîmé et laisse à peine entrevoir les restes d'une colonne engagée ; à droite, il est totalement détruit sur 4 à 7 cm (Fig. 41). Il convient donc de restituer, comme sur le dessin de la collection Gagnières (Fig. 15), deux demi-colonnes engagées fermant les arcatures à chaque extrémité du bas-relief, pour une longueur de dalle évaluée à 2,10 m. Les têtes des pleurants ont également été mutilées, sans doute à la Révolution française (Fig. 44).

La face de dessous (lit de pose) présente une surface démaigrée au pic laissant légèrement débordante la moulure de la base du décor sculpté (Fig. 38, Fig. 43). À l'évidence, la dalle ne reposait donc pas directement sur le sol, mais sur un socle, estimé à environ 5 cm de hauteur. En l'absence de mortaise et compte tenu de la surface irrégulière du lit de pose, la dalle devait être maintenue à ce support par du mortier de chaux.

La portion conservée du bout gauche de la dalle (tranche) présente une surface démaigrée avec des traces de tailles diverses et ce qui semble être une sorte de cadre

d'anathyrose (Fig. 40)<sup>46</sup>. Il s'agit donc probablement d'une face de joint. Quelques restes de mortier sont visibles, mais rien ne dit qu'ils soient liés à la première mise en œuvre de la pierre.

Le dessus de la dalle (lit d'attente) est dressé grossièrement (Fig. 42). Trois trous d'agrafe ou de goujon sont également à noter. Deux d'entre eux semblent avoir été utilisés (ou réutilisés) à la période contemporaine, sans doute lors du réemploi de la dalle à la chapelle du château d'Angers. Les deux goujons en fer ont en effet une section ronde et le trou est scellé avec du mortier à base de ciment. Un troisième trou, à l'extrémité droite, est certainement d'origine et pouvait servir à l'assemblage de la dalle de soubassement avec la première pierre de plate-forme (Fig. 42). Le mortier et l'agrafe en fer ont disparu. Des restes de mortier beige sont visibles dans les creux laissés par le pic.

La face arrière de la dalle est totalement lisse, sans la moindre mortaise ou trace de mortier ancien (Fig. 39).

Cette pierre de soubassement était trop courte pour fermer intégralement la niche funéraire (2,28 m d'ouverture contre 2,10 m de longueur, Fig. 46). À ce sujet, un espace existe entre le piédroit de l'enfeu et le soubassement, sur le dessin de la collection Gagnières (Fig. 15).

On remarque également une sorte de « cadre » aux extrémités du soubassement au-delà des colonnes des arcatures. Or, cet élément n'est pas visible sur la dalle dont le bord gauche est pourtant partiellement conservé. Nous pensons donc qu'il existait deux autres pierres de soubassement placées en retour (d'environ 8 à 9 cm d'épaisseur), la face arrière contre la face de joint (tranche) de la dalle sculptée, comblant ainsi tout ou partie de l'espace laissé libre entre cette dernière et les piédroits de l'enfeu. Il est en effet peu vraisemblable que la tranche grossièrement taillée de la dalle aux pleurants eut été visible : elle est travaillée de façon à être liée à un autre élément architectural. Au contraire, la surface lisse de la face arrière

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> Grenouilleau C., *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>46</sup> Restons toutefois prudents, cette face étant très détériorée.

interdisait tout retour positionné contre elle.

L'assemblage entre le devant du soubassement et ses petits côtés droit et gauche était probablement assuré par du mortier et des goujons. Le même système établissait sans doute le lien avec le mur de fond de l'enfeu.

Un premier trou de goujon tronconique placé à 0,60 m du sol ancien et à 0,80 m de l'actuel est encore conservé sur le fond de la niche à 0,13 m de l'embrasure gauche de l'enfeu (Fig. 36, Fig. 46). Il a été comblé par un mortier gris.



Fig. 36 - 1er trou de goujon dégagé (H. Meunier)

Nous avons fait tomber ce mortier relativement récent pour mettre au jour le creusement où des traces d'oxydation liées à la fiche en fer et quelques restes du mortier beige de scellement ont pu être observés. Il est situé à l'extérieur de la cuve telle que définie par la face avant du soubassement et pouvait donc servir à maintenir le petit côté gauche du tombeau (Fig. 46). Si l'hypothèse est séduisante, elle est toutefois questionnée par la découverte d'un second trou, situé à la même hauteur, 0,38 m plus à droite, où le goujon en fer est toujours conservé (Fig. 37).



Fig. 37 - 2e trou de goujon dégagé (H. Meunier)

Il faut donc se demander si des creusements similaires n'étaient pas répartis sur toute la largeur de l'enfeu et s'ils ne participaient pas au support d'un élément horizontal. Cette toute dernière démonstration souffre là encore d'une incohérence, car les trous de goujon sont situés sous le ressaut du fond de l'enfeu et donc à 12 cm en dessous du lit d'attente (face supérieure) de la façade sculptée du tombeau (Fig. 46).

En l'absence de nombreuses pièces du puzzle, il faut admettre que le mode d'assemblage des différents éléments du soubassement et de la table du tombeau demeure obscur. Il faut d'ailleurs regretter le peu d'intérêt suscité par les aspects techniques de la construction des tombeaux à gisant dans les rares études régionales sur ce type d'édifice<sup>47</sup>. Les comparaisons sont donc très difficiles à établir dans le cadre d'un travail court comme celui-ci. Il s'agit, en conséquence, de développer et d'encourager les approches archéologiques sur les monuments funéraires.

<sup>47</sup> Ainsi, la thèse récente de Guillaume Grillon sur les monuments funéraires de Bourgogne n'évoque guère ces aspects techniques. Grillon G., *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bourgogne, 2011.





Fig. 38 - Face avant du soubassement (H. Meunier)



Fig. 39 - Face arrière du soubassement (H. Meunier)



Fig. 40 - Face de gauche du soubassement (H. Meunier)



Fig. 41 - Face de droite du soubassement (H. Meunier)



*Fig. 42 - Aspect de la face du dessus du soubassement (H. Meunier)*



*Fig. 43 - Aspect de la face du dessous du soubassement (H. Meunier)*



*Fig. 44 - 7° pleurant (H. Meunier)*



*Fig. 45 - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pleurant (H. Meunier)*



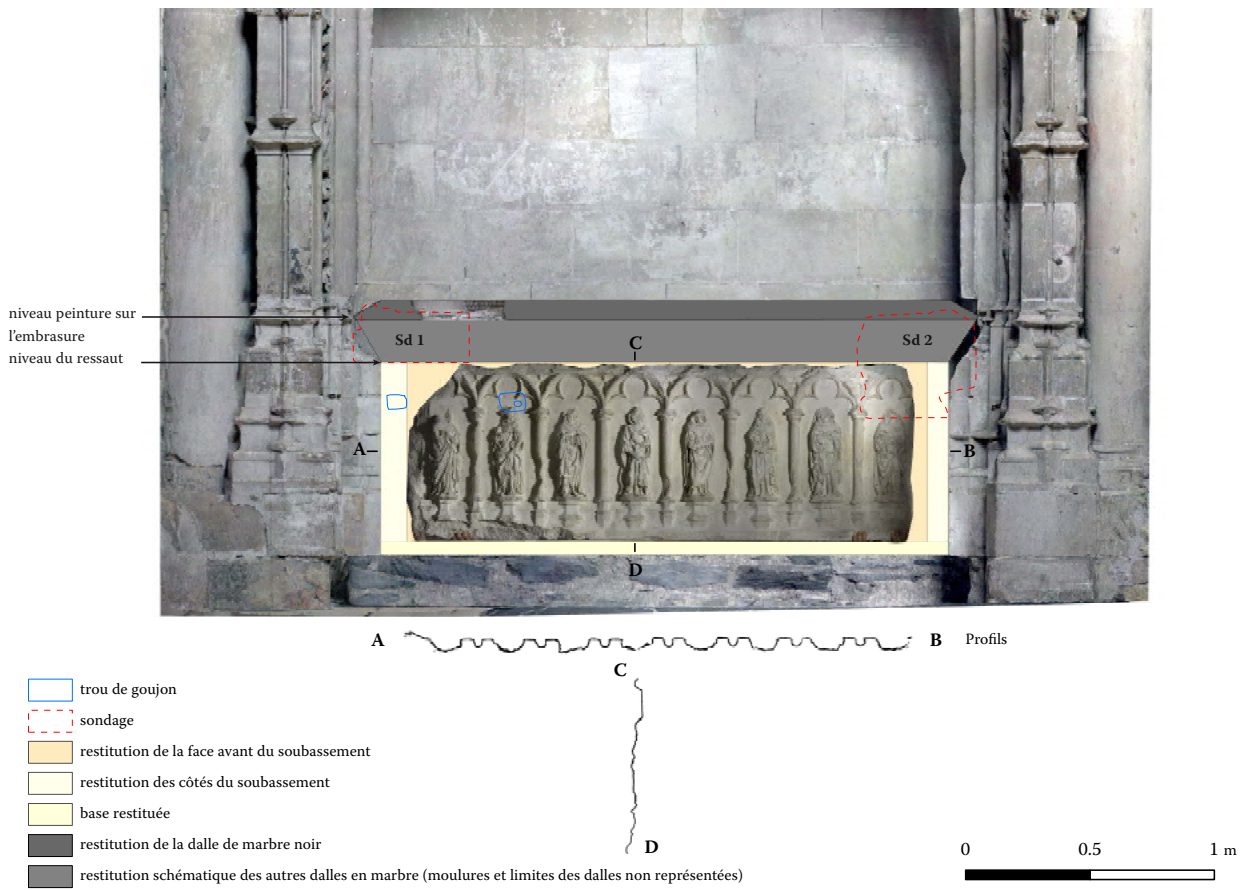


Fig. 46 - Restitution hypothétique et schématique du tombeau, hypothèse n° 1 (H. Meunier)

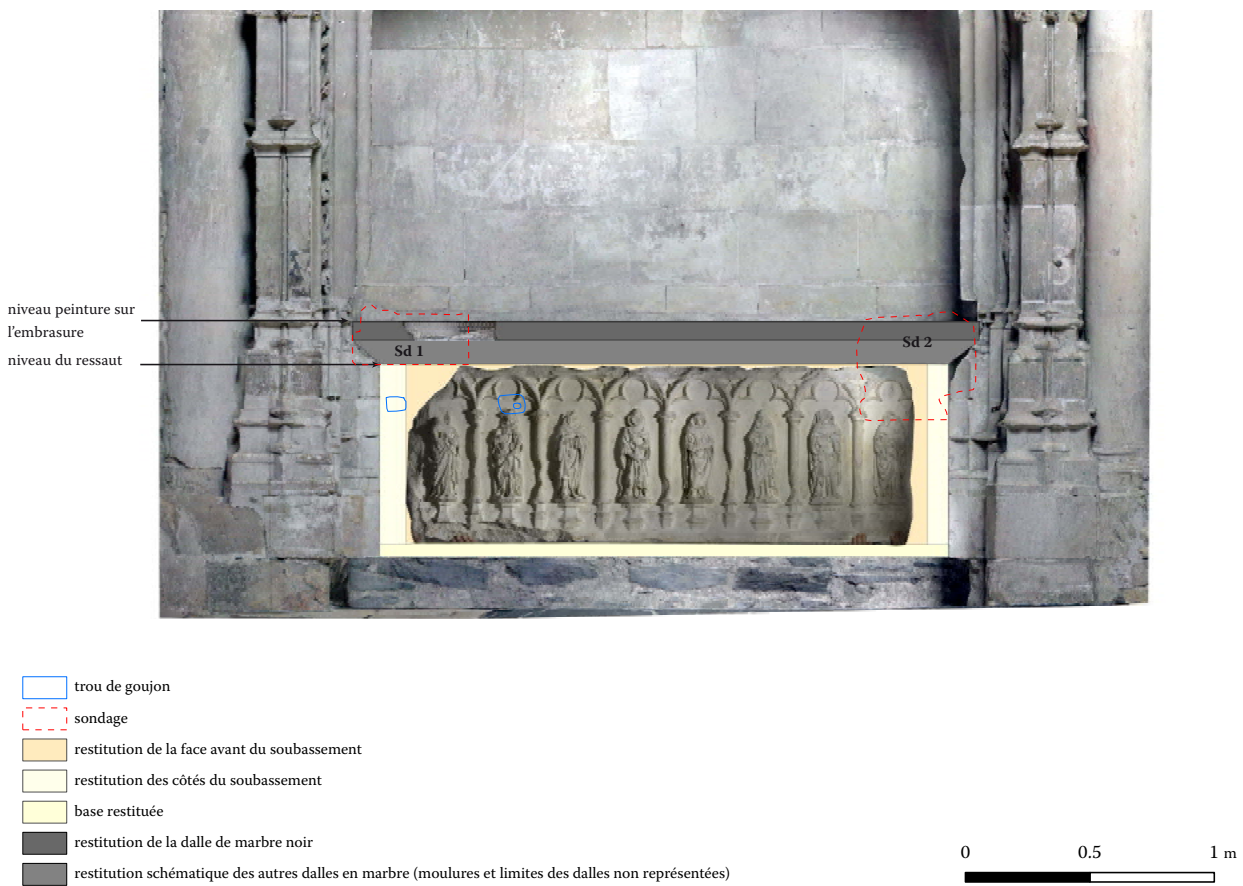


Fig. 47 - Restitution hypothétique et schématique du tombeau, hypothèse n° 2 (H. Meunier)



## 5.4.2. La plate-forme et l'épithaphe

### 5.4.2.1. La dalle de marbre noire supérieure portant l'épithaphe

Un fragment de la plate-forme supérieure en marbre noir du tombeau portant l'épithaphe a été retrouvé derrière les boiseries de la salle synodale de l'évêché d'Angers vers 1849<sup>48</sup>. Il est aujourd'hui conservé au Dépôt départemental des objets et se plaçait à l'extrémité gauche de la dalle, dont la longueur peut-être estimée à environ 2,40 m (Fig. 46).



Fig. 48 - Fragment de la dalle de marbre noir portant l'épithaphe (H. Meunier)

Le fragment fait 7,7 cm d'épaisseur, 36 cm de largeur et 38 cm de longueur. Malheureusement, le bord gauche de la dalle n'est pas conservé, la pierre a été fracturée, tout comme le bord droit du fragment (Fig. 48). Il est sans doute possible de restituer la partie manquante jusqu'à l'extrémité gauche de la dalle en estimant la taille du texte, car les lettres sont calibrées. Nous pensons ainsi qu'un minimum de 12,8 cm de pierre fait défaut à la gauche du fragment conservé, sans compter un éventuel chanfrein sur ce même côté.

En revanche, les faces de dessous et du dessus sont parfaitement conservées. La face arrière présente une surface lisse où la trace d'un sciage est perceptible.

La largeur de cette dalle n'est pas suffisante pour occuper entièrement l'espace compris entre le mur de fond de l'enfeu et les piédroits de l'arc de couverture : il manque un peu moins de 10 cm. À moins qu'elle n'ait été sciée a posteriori, un autre élément venait donc se positionner à l'arrière, contre le mur de fond de l'enfeu (cadre du diptyque ?).

La face avant biseautée est partiellement brisée, mais le profil est complet sur une petite portion d'environ 5 cm de largeur (Fig. 49).

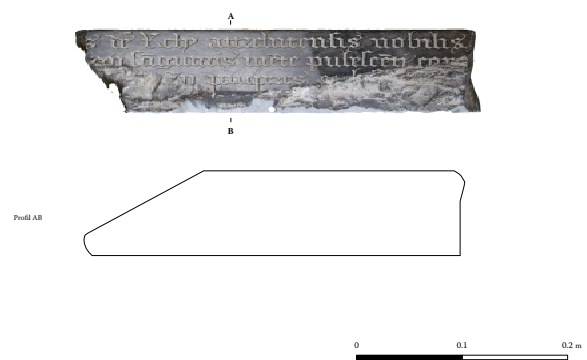


Fig. 49 - Dalle de marbre noir vue de devant et son profil (H. Meunier)

La pierre utilisée est un marbre noir originaire du nord de la France, de la région de Tournai ou de Bavay<sup>49</sup>. La surface de la pierre sur la face avant et de dessus a été polie et bénéficie d'une patine sombre, très différente de la face arrière, non visible et d'une teinte beaucoup plus claire.

### 5.4.2.2. L'épithaphe

La face biseautée porte encore une partie de l'épithaphe en latin. L'inscription débute dans l'angle supérieur gauche et se déroule dans le sens normal de lecture sur trois lignes (Fig. 48). Les lettres gothiques sont rehaussées à l'or (Fig. 51).

<sup>49</sup> Je dois cette identification à Sébastien Cormier, spécialiste du lapidaire, de la mission archéologique départementale de l'Eure.

<sup>48</sup> Godard-Faultrier V., *art. cit.*, p. 111.



Fig. 50 - Détails de l'épithaphe. Rély (H. Meunier)



Fig. 51 - Traces de couleur or dans le creux des lettres et réglures horizontales. R majuscule de Rély (H. Meunier)

Sur le fragment, l'essentiel du texte est en minuscule sauf le R de Rély (Fig. 50) et on note l'utilisation d'abréviations selon les usages de l'écriture livresque. L'horizontalité du texte est assurée par deux discrètes réglures incisées (Fig. 51).

Les armes de Jean de Rély sont gravées juste au-dessus de son nom (Fig. 52).



Fig. 52 - Armes de Jean de Rély placé au-dessus de son nom (H. Meunier)

Un deuxième blason était également placé au-dessus de l'épithaphe, à l'autre extrémité de la dalle (Fig. 15). L'épithaphe nous semble donc particulièrement soignée.

Le texte conservé est le suivant (Fig. 48) :

*...s de Rely attrebatensis nobilis ... /  
...gii sa[n]guinis me[n]te pubesce[n]ti  
car... /  
... in pauperes ...*

Le reste de l'inscription peut être restitué grâce au dessin de la collection Gagnières et à la transcription de Bruno de Tartifume.

L'épithaphe selon le dessin de la collection Gagnières (Fig. 16) :

*Johannes de Rely, attrebatensis nobilis  
genere nobilior totius vitae sanctimonia  
philosophorum theologoru[m]q[ue] etatis  
mee lo[n]ge prim[us], cum concionandi  
admiratione in me omnes co[n]vertissem  
co[n]spirante /*

*Regii sa[n]guinis proce[rum] mente,  
pubesce[n]ti carolo Regi octavo, co[n]fessor  
lectus, decan[us] divi martini turonensis,  
mox episcopus andegave[n]sis, creatus sa[n]  
ctissimi Regis pectus effeci vitiis curialibus /*

*Impenetrabile, in pauperes ecclesiasq[ue]  
liberalissimus, michi parcus diem immature  
senectutis memor cristi, ardentem gregi meo  
evangeliso, morbo correptus obdormio. anno  
d[omi]ni 1498, m[a]rtii, 27.*

La transcription sur le manuscrit de Bruno de Tartifume<sup>50</sup> :

*Johannes de Rely, attrebatensis, nobilis  
genere, nobilior totius vitae sanctimonia,  
philosophorum theologorumque aetatis  
meae longe primus, cum concionandi  
admiratione in me omnes convertissent,  
conspirante procerum /*

*regii sanguinis mente, pubescent, Carolo  
regi octavo Confessor lectus, decanus divi  
Martini Turonensis, mox et Episcopus  
Andegavensis creatus, sanctissimum regis  
pectus effeci ; viciis curialibus /*

*impenetrabilis, in pauperes ecclesiasque  
liberalissimus, michi parcus. Dum immemor  
senectutis, memor Christi, ardentem gregi  
meo evangelizo, morbo correptus obdormio.  
anno domini 1498, Martii, 27.*

<sup>50</sup> Bruneau de Tartifume J., *op. cit.*

La version de Louis de Farcy<sup>51</sup> :

*Johannes de Rely attrebatensis, nobilis genere, nobilior totius vitae sanctimonia, philosophorum theologorumque etatis meae longe primus, cum concionandi admiratione in me omnes convertissem conspirante procerum /*

*regii sanguinis mente pubescenti, Carolo regi octavo confessor lectus, decanus divi Martini Turonensis, mor Episcopus Andegavensis creatus, sanctissimum Regis pectus effeci ; vicus curialibus /*

*Impenetrabilissimus, in pauperes ecclesiasque liberalissimus, michi parcus. Cum immemor senectutis, memor Christi, ardentem gregi meo evangelizo, morbo correptus obdormio. Anno domini 1498, martii, 27.*

Louis de Farcy a corrigé un certain nombre d'erreurs de grammaire et de transcription, mais il est difficile de savoir quelle est réellement la version originale. Celle de Tartifume semble, en tout cas, la plus mauvaise.

#### 5.4.2.3. Les autres dalles de la plate-forme et leurs positions

Il reste à analyser la position et l'agencement de la plate-forme du tombeau.

Il y avait, à l'évidence, plusieurs dalles superposées, peut-être toutes en marbre noir. Celle avec l'épithaphe n'est que la partie supérieure de la plate-forme. Le dessin original de Boudan montre bien différentes moulures en dessous de la dalle supérieure biseauté qui n'en possède pas (Fig. 15). On croit deviner deux moulures à profil en S, doucine ou talon reposant sur un bandeau.

Les deux sondages pratiqués à travers la maçonnerie, plaquée contre le mur de fond de l'enfeu, apportent plusieurs éléments déterminants pour la compréhension et la restitution de cette partie du tombeau.

La surface du ressaut au fond de l'enfeu (11 cm de large) a été dégagée dans le sondage de gauche où la maçonnerie est la mieux conservée (Fig. 53, Fig. 54).

Dans le sondage de droite, le plat du

ressaut a disparu, car le mur a été fortement dégradé, jusqu'à 75 cm au-dessus du sol actuel, sans que l'on s'explique véritablement la raison d'un tel dommage, aussi bas, même s'il est certainement lié aux exactions de 1793-1794 (Fig. 55, Fig. 56).

Ces cavités ont été comblées avec un mélange de différentes pierres calcaires réemployées, noyées sommairement dans un mortier gris. Le 30 mai 1803, un document précise d'ailleurs que « plusieurs tombeaux qui ont été mutilés lors de la Révolution, laissent dans les murs des trous de 50 à 60 cm de longueur et vingt cm de profondeur qu'il convient de reprendre en pierre de tuffaux, tant pour la décence du lieu que pour la solidité du monument »<sup>52</sup>.

Ce ressaut, correspondant au sommet de la face avant du soubassement, servait probablement à supporter la première dalle posée au-dessus du sarcophage (Fig. 46). C'est également à partir de ce même niveau, que sont placées les « encoches », parfois accentuées par la destruction du tombeau à la Révolution, dans les piédroits de l'arc de couverture de l'enfeu (Fig. 57).

Dans le sondage de gauche, un léger renfoncement, sorte d'empochement, est parfaitement visible et accueillait à l'évidence la ou les premières dalles de la plate-forme (Fig. 54). L'aspect du mortier va également dans ce sens avec une surface assez lisse au fond de la cavité. La limite supérieure d'une de ces dalles est visible à 1,15 m du sol actuel grâce à un joint de mortier. Il en est de même pour le bord de gauche, placé à un peu moins de 10 cm de l'embrasure de l'enfeu et à l'aplomb du piédroit de l'arc de couverture.

Un autre argument plaide pour une limite forte autour de 1,15/1,20 m du sol actuel. Les embrasures de l'enfeu sont en effet recouvertes d'une peinture noire, reposant sur une peinture jaune, depuis la naissance de la voûte jusqu'au niveau évoqué (Fig. 58, Fig. 59). Cette partie de l'enfeu était donc visible et n'était pas masquée par la plate-forme.

<sup>51</sup> Farcy de L., *Monographie...*, op. cit., p. 165.

<sup>52</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, 3V, art. 5.





Fig. 53 - Sondage 1 (de gauche) en cours de fouille (H. Meunier)



Fig. 54 - Sondage 1 (de gauche), mortier récent enlevé (H. Meunier)



Fig. 55 - Sondage 2 (de droite) en cours de fouille (H. Meunier)



Fig. 56 - Sondage 2 (de droite), mortier récent enlevé (H. Meunier)



Fig. 57 - Orthophotographie du mur de fond de l'enfeu après les sondages (H. Meunier)



Fig. 58 - Vue générale du sondage 1 (de gauche) et peinture noire visible sur l'embrasure (H. Meunier)

Entre le plat du ressaut et cette limite, il convient, en conséquence, de restituer une ou plusieurs dalles, pour une épaisseur totale d'un peu plus de 17 cm. Faut-il pour autant placer la pierre de marbre noir à l'épithaphe dans cet intervalle ? Rien n'est moins sûr, car cela dépend certainement de la façon dont les faces de côtés de la pierre étaient travaillées.

Si les bords sont droits, il faut l'inclure dans cet espace de 17 cm, car autrement, la peinture des parois latérales de l'enfeu serait masquée (hypothèse 2, Fig. 47).

Si la dalle est également chanfreinée sur les côtés, comme tend à le montrer le dessin du sieur de Tartifume (Fig. 14), alors il fallait poser la dalle au-dessus de cette limite, le biseau laissant en effet visible la peinture (Fig. 57, hypothèse 1, Fig. 46). Cette configuration pourrait mieux fonctionner avec les entailles présentes dans les piédroits de l'enfeu qui s'étendent jusqu'à 1,23 m au-dessus du sol actuel, soit : 7 à 8 cm au-delà de la limite évoquée, ce qui correspond à l'épaisseur de la dalle à l'épithaphe, mais également au départ du décor de feuillages ornant la mouluration du piédroit.

Ilyadoncdeuxhypothèsesvraisemblables et il est difficile, à ce stade, de trancher : les deux schémas de restitution sont ainsi présentés (Fig. 46, Fig. 47).

### 5.4.3. Le gisant

Tous les érudits indiquent qu'une statue en bronze de l'évêque en position allongée reposait sur la plate-forme en marbre



Fig. 59 - Vue générale du sondage 2 (de droite) et peinture noire visible sur l'embrasure (H. Meunier)

du tombeau. Elle aurait été extraite du monument par les Huguenots en 1562 et peut-être fondue pour en faire des canons, à moins qu'il ne s'agisse des catholiques pour les mêmes raisons<sup>53</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Guy Arthaud signale qu'il avait « ouy dire qu'un gouverneur avait fait ôter sa figure de bronze [celle de Jean de Rély], pour faire des canons, lors des premiers troubles des huguenots, mais je crois plus vraisemblable que les huguenots, après s'être rendus maîtres de l'église en 1562, prirent cette figure avec des tombes et des plaques de cuivre »<sup>54</sup>. La statue de Jean de Rély n'est pas explicitement évoquée dans les documents contemporains du « pillage ». Elle est, en revanche, absente des dessins du XVII<sup>e</sup> siècle (Tartifume ou Gaignières), confirmant un enlèvement probable dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 60 - Trou de scellement au plomb (H. Meunier)

Il reste toutefois un indice de son existence : le fragment de la plate-forme de marbre encore conservée présente un trou de scellement au plomb assez important

<sup>53</sup> Bibl. mun. Angers, ms. 992, p. 86.

<sup>54</sup> *Ibid.* Farcy de L., *Monographie, op. cit.*, p. 165.



(Fig. 60, 4,7 cm x 3.5 cm) confirmant la présence d'un gisant ou d'un élément architectural ancré sur la dalle. L'usage du bronze montre bien la richesse accordée à l'effigie du défunt. Très peu de gisants en bronze de cette période sont conservés dans la région.

Le prélat était certainement vêtu, la tête surélevée à l'aide d'un coussin mortuaire, les mains jointes. Le gisant devait faire environ 2 m de longueur.

#### 5.4.4. Le cercueil et le corps de Jean de Rely

La tombe de Jean de Rély est ouverte en novembre-décembre 1793 ou au début de l'année 1794. D'après le manuscrit 992 de la médiathèque d'Angers, le corps qui fut « trouvé dans un cercueil de plomb renfermé dans un autre de bois, était entier et couleur de vieux cuir. On trouva tout près un calice, une patène sur laquelle étaient cinq anneaux épiscopaux ornés de pierres de couleur, un bassin et deux burettes, qui semblèrent d'argent, un trépied de fer blanc portant une lampe, enfin une boîte contenant sa tunique, sa mitre, sa crosse de bois doré, ses gants et ses pantoufles »<sup>55</sup>. La bonne conservation du corps est due au sarcophage de plomb.



Fig. 61 - Sol actuel au niveau de l'enfeu (H. Meunier)

Il n'est pas possible de trancher avec certitude sur la localisation de la dépouille : le tombeau était-il un simple cénotaphe, la cuve du « sarcophage » étant vide et le corps du prélat installé dans une fosse ? C'est la solution la plus probable, même si nous n'en avons pas la preuve formelle. À l'emplacement du tombeau, le sol est toutefois constitué de dalles de schiste, contrairement au sol du transept fait de grandes dalles de pierres calcaires (Fig. 13, Fig. 61). Ce matériau

différent peut être liée au rebouchage de la fosse où aurait été enterré Jean de Rély.

#### 5.4.5. Le diptyque installé contre le mur de fond de l'enfeu

Une huile sur panneaux de bois, disparue à la Révolution française, était installée au fond de l'enfeu. Le tableau est heureusement représenté sur le dessin de la collection Gagnières (Fig. 62) et décrit par Bruneau de Tartifume en ces termes : « A : en ce lieu est dépeind à l'huile un Jésus qui porte une croix, suivi de la Vierge sa mère. B, y est aussi dépeind à l'huile un Evesque à genoux, enchappé d'une chappe d'or frisé, derrière lequel y a un prestre aussi de genoux, ayant une aumusse sur un bras »<sup>56</sup>.

Il s'agissait d'un diptyque : la charnière et le cadre des panneaux sont en effet visibles sur les dessins (Fig. 14, Fig. 62). Les dimensions étaient sans doute très importantes, autour de 1,70 m de hauteur pour 2,30 m de largeur (?).

Le panneau de droite représente l'évêque Jean de Rély, portant une chape dorée. Le prélat est agenouillé et les mains jointes, en prière, devant un prie-Dieu couvert d'un tissu rouge où sont figurées ses armoiries. La mitre de l'évêque et un coussin, sur lequel est disposé un livre d'heures, reposent sur ce prie-Dieu. La crosse dorée est placée à l'arrière contre le meuble.

Jean de Rely est accompagné par un saint auréolé de jaune barbu et chauve, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge. Sa main gauche est posée sur l'épaule droite du prélat tandis qu'il tient un bâton dans sa main droite. Il recommande Jean de Rely à la Vierge et au Christ placés sur le panneau de gauche.

Derrière Jean de Rély, un chanoine est représenté agenouillé et priant, l'aumusse sur le bras. Il s'agit probablement de son neveu, Vaast Briois, chanoine d'Angers et doyen de la collégiale Saint-Martin de Tours, qui lui fit élever son tombeau et qui était l'un de ses exécuteurs testamentaires<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> Tartifume B., *op. cit.*

<sup>57</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, G 342.





Fig. 62 - Diptyque au fond de l'enfeu. Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030



Fig. 63 - Vitrail du bras gauche du transept montrant Jean de Rély, saint Paul, la Vierge et le Christ (cf. note 60)

Au fond, dans le décor, s'agrippant à une colonne, un quatrième personnage, auréolé, habillé d'un vêtement bleu, tient une flèche dans sa main droite. Tartifume le mentionne :

« Un peu plus hault y a le pourtraict d'une mort qui regarde un petit quarré qui contient ces motz :

*Quodcumque intulerim manet  
immedicabile vulnus.*

*Nasceris ac omnis ut morieris homo.»*

Le « carré » en question, portant l'inscription, est-il l'élément placé au fond du paysage ressemblant davantage à un immeuble à gauche du personnage? On ne sait.

La scène se passe dans une pièce avec un sol en damier noir et blanc et une fenêtre ouvrant sur un panorama verdoyant.

Le panneau de gauche représente la Vierge debout et les mains jointes, vêtue d'une tunique rouge et d'un manteau vert. Elle regarde le Christ auréolé de jaune et portant la croix de sa crucifixion. Un sol en damier et des colonnes forment le cadre de la scène ; au fond, se dessine également un paysage sous un ciel bleu.

L'iconographie du tableau soulève toutefois un certain nombre de questions. Tout d'abord, l'identification du saint patron, au côté de Jean de Rély, pose problème. Jusqu'ici, tous les auteurs évoquant cette peinture y voient Paul. Or, si le personnage est bel et bien chauve et barbu, la présence du bâton à la place du glaive interroge. S'agit-il d'une erreur de Louis Boudan ? Bizarrement, Bruno de Tartifume oublie de parler de ce saint et n'est donc d'aucun secours. En revanche, le chanoine Grandet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, mentionne bel et bien Paul<sup>58</sup>.

Un vitrail du bras gauche du transept, financé par Jean de Rely, représente une scène assez similaire en montrant le prélat priant devant la Vierge de Pitié et recommandé par un saint chauve et barbu, cette fois tenant une épée (Fig. 63)<sup>59</sup>. Si les restaurations successives de ce vitrail n'ont

pas totalement restitué l'arme, il s'agit donc bel et bien de Paul.

Denais, dans sa monographie sur la cathédrale d'Angers, indique, en décrivant le tableau de l'enfeu, que le patron avait la main sur son épée<sup>60</sup>, alors qu'il n'a pu observer la peinture autrement que par le dessin de Boudan, ou sa copie.

Fabrice Masson propose d'y voir un saint Jean, ermite, qui a vécu au IV<sup>e</sup> siècle en Crète<sup>61</sup>. Sa vie indique que « cet homme suivait une telle ascèse qu'il ne pouvait sortir de sa grotte qu'à quatre pattes. Et c'est ainsi qu'un jeune berger croyant voir un animal lui décocha une flèche ». Le personnage au fond de la scène avec la flèche serait le berger et non une représentation de la mort comme le dit Tartifume, repris par tous les érudits. Nous restons toutefois circonspects face à cette proposition, car nous n'avons pas trouvé d'attestations formelles d'un culte ou de références à ce saint en France. En revanche, il est vrai que le personnage ainsi peint ne peut représenter la mort : il est nimbé comme un saint. Le dessinateur Louis Boudan nous joue-t-il un tour, une nouvelle fois?

Le testament de Jean de Rély ne nous aide pas davantage, l'évêque ne mentionne pas son patron<sup>62</sup>. Il ne se recommande qu'à Dieu, à la Vierge et à l'archange saint Michel. Selon Marie-Claude Marandet, il ne faut pas s'en étonner, il est très rare que les testateurs, mêmes évêques, fassent preuve d'originalité en citant leurs saints favoris<sup>63</sup>.

La représentation du Christ, portant sa croix, pose également problème à Christine Leduc-Gueye qui a bien voulu se déplacer<sup>64</sup>. La scène de la *Pietà*, comme sur le vitrail, est bien plus répandue dans ce type de contexte funéraire. Fabrice Masson estime qu'il s'agit là d'une spécificité du diocèse d'Angers, où s'est développé une iconographie autour du portement de Croix à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme

60 Denais J, *op. cit.*, p. 183.

61 Que je remercie pour son aide précieuse.

62 Arch. dép. Maine-et-Loire, G 342.

63 Marandet M.-C., *Le souci de l'au-delà : la pratique testamentaire dans la région toulousaine (1300-1450)*, Perpignan, 1998, t. 1, p. 253-255.

64 Un grand merci également.

58 Bibl. mun. Angers, ms. 687, fol. 21<sup>vo</sup>.

59 Boulanger K. (dir.), *Les vitraux de la cathédrale d'Angers, Coll. Corpus Vitrearum*, vol. 3, Paris, 2010, p. 41, 407-413.



l'a également remarqué le chanoine Urseau au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. Ce dernier pense que cette iconographie est inspirée d'un poème attribué au roi René. Des exemples sont encore conservés à l'église du Lion d'Angers, à Saint-Aubin-des-Ponts-de-Cé, au couvent de la Baumette, à Angers, à l'église de Saint-Julien à Tournon et dans la chapelle du château de Montrioux (non visible aujourd'hui). Toutefois, dans tous ces exemples, le thème développé est celui de l'Humanité aidant le Christ à porter sa croix, ce qui est donc assez éloigné de l'iconographie du diptyque, mais peut-on néanmoins y voir une influence?

Fabrice Masson souligne, à juste titre, que dans la région, les peintures murales sont bien plus fréquentes que les tableaux au-dessus des gisants, comme dans l'enfeu de Marie de Bueil à Château-l'Hermitage ou au-dessus de la Mise au tombeau de Jarzé.

Il existe toutefois d'autres tableaux avec une fonction et une composition similaires ; certains sont d'ailleurs des peintures emblématiques de la fin du Moyen Âge, comme le diptyque de Melun, autrefois placé au-dessus de la sépulture d'Étienne Chevalier à la collégiale Notre-Dame de Melun ou encore la fameuse Vierge au chanoine Van der Paele, du peintre Jan van Eyck.



Fig. 64 - Le diptyque de Melun. Jean Fouquet, 1452-1458, Gemäldegalerie de Berlin, Musée royal des beaux-arts d'Anvers



Fig. 65 - Le tableau de la Vierge au chanoine Van der Paele, Jan van Eyck, 1436. Groeningemuseum, Bruges

Plusieurs indices matériels pourraient confirmer la présence du diptyque, même s'ils restent difficiles à interpréter.

Sur l'embrasure droite de l'enfeu, à l'angle du mur de fond, un important creusement vertical, large de 6 à 8 cm est visible (Fig. 72). Il pourrait s'agir d'une feuillure pour accueillir le tableau. Ce creusement est en tout cas parfaitement placé, puisqu'il débute au même niveau que la peinture noire et s'arrête à la naissance de la voûte. Le décor de feuillages, sculpté à la base de la voûte, ne fait d'ailleurs pas toute la largeur de l'embrasure et laisse un espace de 7 cm à l'approche du mur de fond (Fig. 72).

À cet endroit, on peut observer un trou de fixation, également présent de l'autre côté de l'enfeu, en face à face, où une fiche en fer est conservée (Fig. 72). Il n'est pas certain que ces trous soient postérieurs à la peinture, on croit même déceler un peu de noir sur leurs parois (Fig. 66). Ces éléments jouaient peut-être un rôle dans le maintien des panneaux de bois.



Fig. 66 - Corniche de gauche à la naissance de la voûte (H. Meunier)

Il faut également s'interroger sur le premier rouleau de la voûte, le plus proche du mur de fond, couvert de traces d'outils et d'abrasions, postérieures aux peintures

65 Ch. Urseau, « Un portement de croix de l'Anjou », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1918, pp. 59-67



(Fig. 72). Difficile de les lier avec certitude à la présence du tableau, mais c'est une hypothèse à prendre en compte : la largeur du rouleau correspond d'ailleurs à celle envisagée pour les panneaux de bois (autour de 6-8 cm).

Le diptyque du monument funéraire de Jean de Rély est donc source de nombreuses interrogations. Gageons que des spécialistes mieux armés que nous sur ces sujets pourront résoudre les problèmes soulevés par cette première approche.

### 5.5. L'épiderme du monument : peintures, badigeons et graffiti

La question des peintures et des enduits présents sur le monument funéraire a fait l'objet d'une étude complémentaire réalisée par Géraldine Fray et également financée par les Monuments historiques<sup>66</sup>. Nous renvoyons donc le lecteur vers cette étude pour de plus amples détails, mais résumons brièvement le résultat de ces travaux en y ajoutant nos commentaires personnels.

Tout d'abord, les sondages sur le gâble et les pinacles n'ont montré aucune trace de polychromie. Ils sont toutefois intégralement recouverts par un badigeon gris<sup>67</sup> probablement appliqué par le peintre italien Pierre Borain, vers 1783, lors d'une importante campagne de blanchiment de la cathédrale, débutée en 1781. Cette datation est corroborée par les nombreuses dégradations de la période révolutionnaire non recouvertes par ce badigeon et donc postérieures à son application. De plus, il recouvre nettement des graffiti, parmi lesquels figurent des dates dont la plus récente est justement de 1783 (badigeon bien visible sur la Fig. 75). Le badigeon a donc été appliqué entre 1783 et 1793.

Aucune peinture n'a été détectée sur le blason du premier gâble, mais ce dernier n'est pas recouvert par le badigeon ce qui suggère donc bel et bien la présence d'un

<sup>66</sup> Fray G., *op. cit.*

<sup>67</sup> Mais était-il réellement gris à l'origine et non blanc?

décor peint (Fig. 27). Rappelons d'ailleurs que des traces de polychromies sont visibles sur la dalle sculptée aux pleurants où le badigeon gris est absent<sup>68</sup>.

Les embrasures de l'enfeu sont peintes en noir (Fig. 72). Il s'agit à l'évidence d'une peinture ancienne qui recouvre une peinture jaune dont Géraldine Fray ne fait pas mention (Fig. 67). Elle est antérieure à un badigeon blanc (celui de 1783 débordant ?) et à la peinture rouge couvrant le décor feuillage (Fig. 68).



Fig. 67 - Peinture noire sur la paroi latérale gauche de l'enfeu recouverte par un badigeon blanc et recouvrant une peinture jaune (H. Meunier)

Le mur de fond de l'enfeu est recouvert par un badigeon gris, mais aucun sondage stratigraphique n'a été réalisé (Fig. 69). S'agit-il du même badigeon que celui présent sur le reste du monument? Quoi qu'il en soit, il a fallu enlever le tableau pour l'appliquer.

Derrière le monument funéraire, le mur du transept était recouvert d'un badigeon avec un faux appareillage à filets rouges sur fond noir (Fig. 27, Fig. 30). Géraldine Fray pense qu'il fut repris lors de la construction du tombeau en passant l'intégralité du mur en noir, produisant un effet de contraste saisissant avec le tombeau resté pierres apparentes.

Les décors peints de la voûte sont plus complexes encore à analyser et nous souhaitons pointer du doigt plusieurs incohérences (Fig. 71). Géraldine Fray indique que la « voûte est ornée d'un décor géométrique sûrement réalisé à l'huile (ou mélange huile/cire) et à l'aide d'un pochoir,

<sup>68</sup> Grenouilleau C., *op. cit.*

technique caractéristique des décors du XIX<sup>e</sup>. Cependant, l'absence de ce décor sur les parties sculptées vandalisées et sur le bord intérieur pourrait faire penser que le décor est antérieur à l'époque révolutionnaire, mais le dessin de Benoist, daté de 1843, ne représente pas ce décor. À noter que sur les bords, le décor de la voûte empiète légèrement sur le badigeon gris, semblant donc indiquer qu'il aurait été réalisé après 1783. ».

Comme le souligne Géraldine Fray dans son raisonnement, la datation du XIX<sup>e</sup> siècle laisse un peu perplexe en raison des parties du décor bûchées après l'application de la peinture. Quel épisode du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait expliquer ces dégradations bien ciblées. Les érudits ne font pas mention de dégâts de leur vivant et n'évoquent pas non plus de nouvelles peintures. Il est légitime de se demander pourquoi ce décor, somme toute marginal, aurait été repeint au XIX<sup>e</sup> siècle alors que le monument n'est pas restauré. D'autre part, l'argument de l'absence du décor peint sur le document de 1843 (Fig. 19) n'est guère valable, car il s'agit d'un dessin à l'encre noire, sans couleur. L'auteur n'a pas non plus représenté la corniche, pourtant en relief (feuillages), présente sur l'embrasure et encore conservée aujourd'hui (Fig. 68).



Fig. 68 - Corniche à décors de feuillages dans l'embrasure de l'enfeu. Peinture rouge recouvrant la peinture noire et la peinture jaune. Peinture verte recouvrant la peinture jaune (H. Meunier)

Il est vrai, en revanche, que le dessin de Boudan montre un ciel bleu fleurdelisé bien éloigné du décor actuel (Fig. 62). Il n'est toutefois pas certain que les éléments bûchés soient des fleurs de lys.

La peinture jaune-ocre abîmée sur le premier rouleau est-elle contemporaine des peintures d'aspect plus récent sur l'autre partie de la voûte ? Qu'en est-il de la petite corniche recouverte par des peintures jaunes, vertes et rouges ? Il faut également s'interroger sur la présence de lambeaux de peintures sur le fond de l'enfeu près de la voûte. De quand datent-ils réellement ? Sont-ils compatibles avec la présence du tableau ?

La compréhension et la datation des différentes peintures ne sont donc pas encore satisfaisantes. Le nettoyage de ces décors pourrait toutefois livrer de belles découvertes.



Fig. 69 - Jonction entre la voûte et le mur de fond de l'enfeu. Peinture rouge foncé recouvrant une peinture rouge et une peinture jaune-ocre. Sur le mur de fond, badigeon gris (H. Meunier)

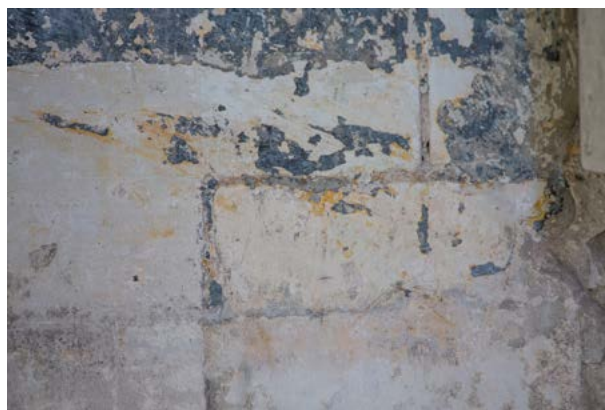


Fig. 70 - Peinture noire sur la paroi latérale droite de l'enfeu recouvrant une peinture jaune (H. Meunier)



Fig. 71 - Orthophotographie de la voûte de l'enfeu (H. Meunier)



Fig. 72 - Orthophotographies des embrasures de l'enfeu (H. Meunier)



Enfin, beaucoup de graffiti sont présents sur les pinacles encadrant l'enfeu, à hauteur d'homme. Comme évoqué plus haut, ils sont souvent partiellement ou totalement recouverts par le badigeon du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il n'y en a pas ou très peu sur le mur de fond de l'enfeu et à l'intérieur de la niche, ce qui tend à prouver que les graffiti ont été réalisés alors que le tombeau était encore en place.

D'étranges séries de soustraction sont visibles retranchant à la date du graffiti (?), l'année de la mort de Jean de Rély, c'est-à-dire, 1498. Il y a ainsi (Fig. 74, non exhaustif):

1783-1498= 285

1757-1498=259

1736-1498=238

Habituellement, les soustractions et autres additions sont l'œuvre des ouvriers calculant des quantités de matériaux ou des mesures. Or, ici, les calculs ont sans doute une visée savante et érudite.

Quoi qu'il en soit, ces graffiti semblent bel et bien du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le montre la graphie des chiffres. La date la plus ancienne (non-inscrite dans une soustraction) est de 1662.

Des croix et une silhouette humaine sont également gravées sur le piédroit de gauche (Fig. 73).

On devine enfin des écritures en lettres gothiques (XVI<sup>e</sup> siècle ?), ou plus récentes, malheureusement difficiles à déchiffrer pour le moment (Fig. 75). Le pilier de droite porte un nom : Pierre Der... (Fig. 74)

Un nettoyage, voire un retrait du badigeon de 1783, permettrait sans nul doute d'en savoir plus. La restauration du monument devra prendre en compte ces quelques indices qui peuvent être précieux pour la datation de l'édifice et pourquoi pas l'identification d'artisans.



Fig. 73 - Graffiti sur le pilier de gauche (H. Meunier)



Fig. 74 - Graffiti sur le pilier de droite (H. Meunier)



Fig. 75 - Graffiti sur le pilier de droite. Présence de lettres gothiques recouvertes par le badigeon gris (H. Meunier)

## 5.6. Authenticité, éléments de comparaison et datation stylistique du décor architectural

Des dissemblances entre la copie du dessin de Gaignères et la forme actuelle de l'édifice avaient conduit plusieurs chercheurs à envisager une reconstruction quasi totale des gâbles et des pinacles au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'examen minutieux du tombeau et les recherches en archives, combinés aux expertises complémentaires sur les badigeons et peintures, permettent de réfuter avec certitude cette hypothèse. Le monument funéraire de Jean de Rély, tel qu'il est conservé actuellement, est tout à fait authentique. Aucune restauration d'ampleur n'est mentionnée dans les archives du régime concordataire et les érudits n'en font pas état. Surtout, le badigeon de 1783 qui recouvre la quasi-totalité du monument est un argument stratigraphique décisif pour confirmer l'absence de restaurations importantes, au-delà de la voûte, éventuellement repeinte au XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle et du comblement des trous liés à la destruction du tombeau.

Des intentions de restaurer le monument funéraire voisin ont vu le jour en 1851. Voici la réponse du service des Monuments historiques à cette requête : « M. Mérimée fait connaître que le dessin, envoyé à l'appui de la demande pour le tombeau de Jean Olivier à Angers, n'est pas celui qu'il fallait ; c'est un état actuel qu'il importait d'avoir. S'il s'agit de faire à nouveau un monument, comme cela est un peu à craindre, le ministère de l'Intérieur ne peut y prendre part. La commission partage cet avis »<sup>69</sup>. Cette intervention va bien dans le sens d'une absence de restauration.

L'architecture et le style gothique flamboyant du monument s'inscrivent parfaitement dans la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

La disposition de l'enfeu et du « sarcophage » avec les pleurants est somme toute assez traditionnelle et suit un modèle déjà bien en place au XIV<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les nombreux exemples évoqués plus haut.

En revanche, la structuration en double gâble en accolade au-dessus de l'enfeu est assez originale et peu rependue, il existe toutefois une comparaison à Angers avec le *sacrarium* de l'église abbatiale Saint-Serge, élevé sous l'abbatit de Jean de Tillon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (Fig. 76). Les crochets en forme de choux frisés sur les rampants des gâbles et le fleuron de couronnement sont caractéristiques de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, assez proches de ceux l'hôtel de Cluny à Paris.



Fig. 76 - Le Sacrarium de l'abbaye Saint-Serge d'Angers, XV<sup>e</sup> siècle ( Ville d'Angers. Chevalier M.)

Les pinacles qui encadrent l'enfeu trouvent des comparaisons intéressantes avec ceux des lucarnes de l'aile Charles

<sup>69</sup> Procès-verbaux de la commission du 27 juin 1851.



VIII au château d'Amboise et ceux de la niche de la statue équestre de Louis XII au château de Blois, bâties elles aussi au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, ou encore ceux du grand escalier de l'aile Longueville de Chateaudun<sup>70</sup>. Le même système d'entremêlement des formes s'y retrouve.

Les deux chapiteaux des piliers sont beaucoup plus novateurs et s'inscrivent déjà dans les prémices de la Renaissance. Outre la forme aplatie, le tailloir de l'un d'entre eux est en effet orné de glyphes, tandis que les pilastres qui les supportent sont cannelés et relèvent donc du vocabulaire de l'Antiquité. Certains petits chapiteaux situés en haut de la tour d'escalier de l'aile Louis XII à Blois s'en rapprochent. Des glyphes et des décors de feuillage similaires à ceux du chapiteau sont présents sur les corniches de l'embrasure de l'enfeu.

Les masques de lion, de chaque côté du grand gâble, sont un autre indice pour situer le tombeau dans un moment de transition entre le gothique flamboyant et la Renaissance.

Il est clair que les artisans qui ont travaillé à sa réalisation avaient connaissance de ces nouveautés ornementales et architecturales, mais se sont limités à quelques références discrètes, ne maîtrisant probablement pas encore suffisamment ce nouveau vocabulaire. À titre de comparaison, les sculpteurs de l'enfeu du tombeau de Raoul de Lannoy et de son épouse, Jeanne de Poix, à l'église Saint-Jacques-le-Majeur-et-Saint-Jean-Baptiste à Folleville, dans la Somme, sont allés plus loin dans un mélange spectaculaire de style gothique flamboyant et d'éléments empruntés à la Renaissance (Fig. 77)<sup>71</sup>.

Cependant, le gisant de bronze et le diptyque disparus devaient être encore rares dans le paysage architectural funéraire de la région au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le monument funéraire de Jean de Rély adopte donc une composition générale très médiévale, malgré quelques références

à l'Antiquité. Naturellement, l'ensemble contraste avec le tombeau voisin de Jean Olivier, mort en 1540.

Avec ses différents voyages en Italie, Jean de Rély aurait certainement été en mesure de commander une œuvre plus novatrice encore, s'il avait prévu son tombeau de son vivant et si cela suscitait son intérêt.



Fig. 77 - Enfeu de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix, église Saint-Jacques-le-Majeur-et-Saint-Jean-Baptiste de Folleville (P. Depoix).

70 Merci à Fabrice Masson pour ces informations.

71 Debrie C., « Les monuments sculptés du chœur de l'église de Folleville, XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, 1981, t. 63, p. 415-438.



## 6. Perspectives

Malgré une documentation importante et de nombreuses avancées sur la compréhension du monument, la restitution fine du tombeau reste très hypothétique. Il demeure de nombreuses inconnues sur la position et l'agencement du « sarcophage » et des dalles qui le couvrent, sur la datation des décors peints ou l'iconographie du diptyque. Toutefois, d'autres chercheurs, architectes et historiens de l'art pourront certainement donner leur point de vue de spécialiste et enrichir cette étude.

Outre le nettoyage et la restauration du cadre architectural (gâbles, pinacles...), il faudra sans doute se contenter d'une remise en situation des différents éléments conservés (dalle en marbre noir et dalle aux pleurants), sans chercher à restituer fidèlement le tombeau. Il serait trop difficile et trop hasardeux de vouloir recréer les dalles de marbre de la plate-forme dont ni le nombre, ni la taille, ni les moulures ne sont connus avec précision et fiabilité. Finalement, la réflexion à mener sur ce sujet relève peut-être davantage de la muséographie que de la restauration.

En revanche, il serait intéressant de miser sur un contenu scientifique et pédagogique annexe, par exemple sous forme traditionnelle de panneaux et/ou sous forme numérique permettant aux visiteurs et fidèles de la cathédrale de comprendre la démarche de restauration, la nature et l'intérêt de ce monument remarquable, tant pour l'histoire de l'architecture funéraire que pour l'histoire religieuse de la région.

# Table des figures

Fig. 1 - Géographie administrative.....	7
Fig. 3 - Localisation de la cathédrale d'Angers : carte au 1:25000 .....	8
Fig. 2 - Plan cadastral et localisation du tombeau .....	8
Fig. 4 - Fragment de la dalle de marbre noir portant l'épithaphe (H. Meunier).....	10
Fig. 5 - La dalle de soubassement sculptée, en 2016 (H. Meunier) .....	10
Fig. 6 - Le monument funéraire de Jean de Rély en mars 2016 (H. Meunier) .....	11
Fig. 7 - Nuage de points.....	12
Fig. 8 - Maillage .....	12
Fig. 9 - Maillage texturé.....	12
Fig. 10 - Échafaudage pour soulever la dalle de soubassement (H. Meunier) .....	13
Fig. 11 - Manipulations de la dalle de soubassement du tombeau pour exécuter le relevé photogrammétrique (H. Meunier).....	13
Fig. 12 - Sondage dans le mortier gris (H. Meunier).....	13
Fig. 13 - Relevé manuel du tombeau de Jean de Rély (Hervé, 2014). .....	14
Fig. 14 - Dessin du tombeau de Jean de Rély par le sieur de Tartifume en 1623. Bibl. mun Angers, ms. 995.....	19
Fig. 15 - Le tombeau de Jean de Rély. Louis Boudan 1695 (?), Collection Gaignières. Bibl. nat fr. ms. lat. 17030 .....	20
Fig. 16 - L'épithaphe du tombeau de Jean de Rély. Louis Boudan 1695 (?), Collection Gaignières. Bibl. nat fr. ms. lat. 17030 .....	21
Fig. 17 - Calque d'un dessin de la collection Gaignières de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Bibl. nat. Fr., PE-1 g, fol. 212.....	22
Fig. 18 - Copie du calque de la collection Gaignières au musée des beaux-arts d'Angers. MA 6 R 985.7 .....	23
Fig. 19 - Le tombeau de Jean de Rély vers 1843. Musée des beaux-arts d'Angers, MBA 76.33.45 .....	24
Fig. 20 - Copie du testament de Jean de Rély (Arch. Dép. Maine-et-Loire, G 342).....	31
Fig. 21 - Plan de la cathédrale d'Angers et localisation du tombeau de Jean de Rély. (F. Comte, ville d'Angers) .....	33
Fig. 22 - Orthophotographie du monument funéraire de Jean de Rély et axe vertical inscrit sur le mur de fond de l'enfeu prolongé (H. Meunier) .....	34
Fig. 23 - Détail du trait et des arcs de cercle (H. Meunier) .....	34
Fig. 24 - Statue de saint Martin. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030 .....	35
Fig. 25 - Blason de Jean de Rély au-dessus de l'enfeu. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030 .....	35
Fig. 26 - Armes de Jean de Rély sur la peinture au fond de l'enfeu. Détail du dessin de Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030 .....	35
Fig. 27 - Le double gâble (H. Meunier) .....	36
Fig. 30 - Masque de lion et arcatures (H. Meunier) .....	37
Fig. 28 - Pilastre et chapiteau de droite (H. Meunier).....	37
Fig. 29 - Pilastre et chapiteau de gauche (H. Meunier).....	37
Fig. 31 - Arc de l'enfeu vu du dessous et son décors bûché (H. Meunier).....	38
Fig. 32 - Décors de feuillages dans la moulure des piédroits de l'arc de l'enfeu (H. Meunier) .....	38
Fig. 33 - Écart entre le niveau de sol ancien et l'actuel (H. Meunier) .....	38
Fig. 34 - Monument funéraire de Marguerite de Bourbon à l'abbaye de Brou à Bourg-en-Bresse. (Tulane M., Centre des monuments nationaux).....	39

Fig. 35 - Monument funéraire de Guy de Chaources dans l'église de Malicorne dans la Sarthe (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).....	39
Fig. 36 - 1er trou de goujon dégagé (H. Meunier) .....	41
Fig. 37 - 2e trou de goujon dégagé (H. Meunier).....	41
Fig. 38 - Face avant du soubassement (H. Meunier) .....	42
Fig. 39 - Face arrière du soubassement (H. Meunier).....	42
Fig. 40 - Face de gauche du soubassement (H. Meunier) .....	42
Fig. 41 - Face de droite du soubassement (H. Meunier) .....	42
Fig. 42 - Aspect de la face du dessus du soubassement (H. Meunier).....	43
Fig. 43 - Aspect de la face du dessous du soubassement (H. Meunier) .....	43
Fig. 44 - 7 <sup>e</sup> pleurant (H. Meunier).....	43
Fig. 45 - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> pleurant (H. Meunier) .....	43
Fig. 46 - Restitution hypothétique et schématique du tombeau, hypothèse n° 1 (H. Meunier) .....	44
Fig. 47 - Restitution hypothétique et schématique du tombeau, hypothèse n° 2 (H. Meunier) .....	44
Fig. 48 - Fragment de la dalle de marbre noir portant l'épithaphe (H. Meunier).....	45
Fig. 49 - Dalle de marbre noir vue de devant et son profil (H. Meunier).....	45
Fig. 50 - Détails de l'épithaphe. Rély (H. Meunier) .....	46
Fig. 51 - Traces de couleur or dans le creux des lettres et réglures horizontales. R majuscule de Rély (H. Meunier) .....	46
Fig. 52 - Armes de Jean de Rély placé au-dessus de son nom (H. Meunier).....	46
Fig. 53 - Sondage 1 (de gauche) en cours de fouille (H. Meunier).....	48
Fig. 55 - Sondage 2 (de droite) en cours de fouille (H. Meunier) .....	48
Fig. 57 - Orthophotographie du mur de fond de l'enfeu après les sondages (H. Meunier) .....	48
Fig. 54 - Sondage 1 (de gauche), mortier récent enlevé (H. Meunier).....	48
Fig. 56 - Sondage 2 (de droite), mortier récent enlevé (H. Meunier) .....	48
Fig. 58 - Vue générale du sondage1 (de gauche) et peinture noire visible sur l'embrasure (H. Meunier) .....	49
Fig. 59 - Vue générale du sondage 2 (de droite) et peinture noire visible sur l'embrasure (H. Meunier) .....	49
Fig. 60 - Trou de scellement au plomb (H. Meunier).....	49
Fig. 61 - Sol actuel au niveau de l'enfeu (H. Meunier).....	50
Fig. 62 - Diptyque au fond de l'enfeu. Louis Boudan 1695 (?), Bibl. nat fr. ms. lat. 17030.....	51
Fig. 63 - Vitrail du bras gauche du transept montrant Jean de Rély, saint Paul, la Vierge et le Christ (cf. note 60).....	51
Fig. 64 - Le diptyque de Meulun. Jean Fouquet, 1452-1458, Gemäldegalerie de Berlin, Musée royal des beaux-arts d'Anvers.....	53
Fig. 65 - Le tableau de la Vierge au chanoine Van der Paele, Jan van Eyck, 1436. Groeningemuseum, Bruges .....	53
Fig. 66 - Corniche de gauche à la naissance de la voûte (H. Meunier) .....	53
Fig. 67 - Peinture noire sur la paroi latérale gauche de l'enfeu recouverte par un badigeon blanc et recouvrant une peinture jaune (H. Meunier) .....	54
Fig. 68 - Corniche à décors de feuillages dans l'embrasure de l'enfeu. Peinture rouge recouvrant la peinture noire et la peinture jaune. Peinture verte recouvrant la peinture jaune (H. Meunier).....	55
Fig. 69 - Jonction entre la voûte et le mur de fond de l'enfeu. Peinture rouge foncé recouvrant une peinture rouge et une peinture jaune-ocre. Sur le mur de fond, badigeon gris (H. Meunier) .....	55
Fig. 70 - Peinture noire sur la paroi latérale droite de l'enfeu recouvrant une peinture jaune (H. Meunier).....	55



---

Fig. 71 - Orthophotographie de la voûte de l'enfeu (H. Meunier).....	56
Fig. 72 - Orthophotographies des embrasures de l'enfeu (H. Meunier).....	56
Fig. 73 - Graffiti sur le pilier de gauche (H. Meunier) .....	57
Fig. 74 - Graffiti sur le pilier de droite (H. Meunier).....	57
Fig. 75 - Graffiti sur le pilier de droite. Présence de lettres gothiques recouvertes par le badigeon gris (H. Meunier) .....	57
Fig. 76 - Le <i>Sacrarium</i> de l'abbaye Saint-Serge d'Angers, XVe siècle ( Ville d'Angers. Chevalier M.).....	58
Fig. 77 - Enfeu de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix, église Saint-Jacques-le-Majeur-et-Saint-Jean-Baptiste de Folleville (P. Depoix). .....	59